

Val-et-Châtillon



Solidarité

Liberté

Originalité

Rencontre

Initiative

Tendresse

*Tout cela nous rassemble,
Ainsi que l'amour de notre coin
Et celui de nos voisins,
L'Aide et les projets en commun
Pour tous ceux qui en ont besoin !
La vie est ainsi faite de réussites et d'échecs,
De joies et de peines,
De naissances et de décès.*

Intégration

Sourire

*Tous ces moments alternent et rythment notre vie.
Sachons donc accueillir le moindre point positif de chaque heure qui s'écoule,
Le plus petit bonheur qui arrive !
Gardons notre énergie pour chercher des solutions aux problèmes du quotidien.
Ne gaspillons pas de précieux moments à râler.
Bien sûr, c'est là le charme français...
S'indigner oui, mais devant les injustices
Et en agissant pour améliorer ce monde !*

Dialogue

Amitié

Energie

Mme le Maire, Josiane TALLOTTE.

Bulletin municipal
d'informations

2011



Sommaire

Pas d'illuminations cette année !.....	3
Les tribulations de notre obélisque du passé.....	3
État-Civil	4
Les fontaines.....	6
CCAS : Goûter des anciens.....	10
Les éveilleurs du patrimoine.....	10
Les décisions du Conseil municipal.....	11
Les journées du Patrimoine	15
Sortie d'usine.....	22
L'été de Jean L'HÔTE... à Val-et-Châtillon.....	24
École Gratien LORRAIN	26
Association des parents d'élèves	28
Les Gars du Val Cross.....	29
Maison pour Tous.....	30
Mémoires du textile.....	32
Familles Rurales.....	33
JS VAL.....	34
Les Restaurants du cœur	35
A.M.C.....	36
Le Souvenir Français.....	36
A.C.C.A	37
Association des conjoints survivants	37
ADMR	38
FRS- Une association à votre service.....	38
Le Club Vosgien de la Vezouze	39
Le Club Vosgien fête ses 80 ans	40
Les 90 ans du Monument aux Morts.....	43
Les victimes de 1939-1945.....	51
René VEILLON (1864-1920).....	56
Hippolyte GERMAIN (1868-1953).....	63
Décès de Sœur Marie-Geneviève de KLOPSTEIN (1938-2011).....	67
Monsieur l'abbé Jacques DARDAINE	68
Jeux de lettres.....	70
10. Maire de 1929 à 1935.....	70
Idées de lecture.....	71

Mairie de Val-et-Châtillon
Grande Rue 54480 VAL-ET-CHATILLON
Tél : 03.83.42.51.07
Fax : 03.83.42.59.59
mairie.val-et-chatillon@orange.fr
<http://www.val-et-chatillon.com>

En observant la couverture du bulletin, vous vous êtes sans doute demandé à quoi correspondent ces « 40 ans ». Et vous avez peut-être deviné : le bulletin fête son quarantième anniversaire.



En 1971, Monsieur Philippe ANDRÉ écrivait :

« Chères Lectrices, Chers Lecteurs,

Pourquoi notre petite cité n'aurait-elle pas son bulletin d'information communale ? Ce privilège serait-il réservé exclusivement aux villes ? Nous vivons à une époque où l'information et la concertation font partie intégrante de la vie de tous les jours ».

C'est par ces lignes que commençait le premier numéro d'une longue série de bulletins communaux. Si la publication s'est interrompue quelques années de 1977 à 1984, l'aventure a repris sous le mandat d'Alain GERARD, et cela sans interruption depuis 1985.

Un grand merci à tous ceux qui participent à la rédaction et en particulier à Olivier BENA dont les articles donnent à notre bulletin annuel une qualité exceptionnelle. Nous espérons que son travail se concrétisera également par la parution d'un livre qui rencontrera sans doute un grand succès.

Est-ce en raison de cet anniversaire que le tirage du bulletin a été confié cette année à un imprimeur ? Non : il s'avère simplement que, dès que l'on souhaite avoir quelques pages en couleur, cela revient moins cher de passer par un imprimeur que de le réaliser en mairie. Précisons quand même que tout le travail de conception est entièrement réalisé par nos soins.

Pour fêter cet anniversaire, nous avons publié sur le nouveau site internet de la commune tous les bulletins communaux de 1971 à 2011. Si vous les connaissez déjà, vous pourrez les redécouvrir avec intérêt en version couleur depuis 1999.

Un nouveau site internet ?

La commune est présente sur Internet depuis 1999 grâce au maire d'alors, Alain GERARD, qui a régulièrement entretenu et fait évoluer notre site web au fil des années. C'est aujourd'hui au tour de son homonyme secrétaire de mairie de proposer une nouvelle version à paraître en fin d'année.

Ce nouveau site a pour ambition de mieux vous faire connaître la vie communale, la vie municipale mais aussi le passé du village grâce à des documents et articles. Il contiendra également de nombreuses photographies et a été conçu de façon à faciliter la publication des nouvelles et des mises à jour.

Pas d'illuminations cette année !

Eh oui, elles sont victimes du temps ! Malgré les réparations régulières et onéreuses, elles ont déclaré forfait !

Alors à nous de prendre le relais. Si chaque occupant d'un logement ou d'une maison décore ses fenêtre (au moins une), alors le village sera plus gai et ainsi cette chaîne de convivialité nous permettra de passer quand même une bonne fin d'année.



On retrouvera ainsi par « la force des temps économiques défavorables » un peu d'authenticité des noëls d'autrefois !...

Merci de votre compréhension et de votre participation !

La plus belle réalisation « bricolage maison » sera récompensée ainsi que la plus spectaculaire utilisant des accessoires du commerce.

Les tribulations de notre obélisque du passé

Bientôt notre monument aux morts va fêter ses quatre-vingt-dix années.

Cette année, il fut bien visité :

Après une maman-vache éplorée

Cherchant son veau, le matin-même enlevé

Et qui toutes les rues du Val a exploré,

Avant de, dans le parc de l'église, s'affaler ;

Seuls, les rubans de la gerbe du 8 mai l'ont réconfortée !

Dernièrement, ce fut le tour de biquettes du presbytère

Les mystères des obus explorer...

Et même les feuilles colorées du liquidambar déguster...

Bien des âmes se sont émues de ces exploits insensés...

N'ayez crainte ! Le Patrimoine sera bien protégé

Cette prochaine année !



JT

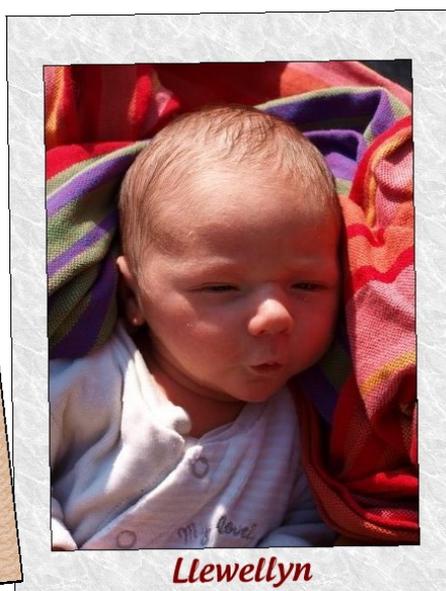
État-Civil

NAISSANCES

- VASSEUR Anaïs, née le 19 avril 2011.
- VILMINT Timéo, né le 19 juin 2011.
- KOULMANN Emma née, le 08 août 2011.
- DELL Llewellyn, né le 08 octobre 2011.
- CHAPUIS Nina, née le 15 octobre 2011.



Nina



Llewellyn



Anaïs

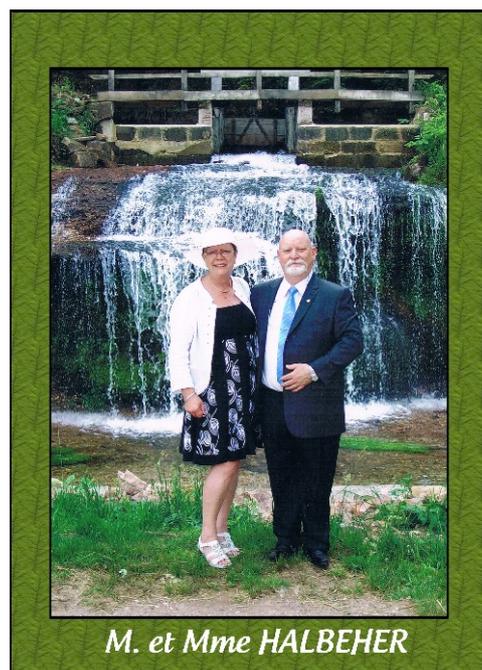
Nos félicitations aux heureux parents et leur famille !

MARIAGES

- HALBEHER Robert et AUBRY Martine mariés le : 04 juin 2011.
- KOEPFLER Gérard et LEDOCQ Bernadette mariés le : 13 août 2011.



M. et Mme KOEPFLER



M. et Mme HALBEHER

Nos félicitations aux nouveaux mariés !

*Nos félicitations également à
Monsieur et Madame Roland MARCHAL
qui ont fêté cette année leurs noces de diamant !*

Ils se sont dits « oui » à Val-et-Châtillon le 26 mai 1951.



DOYEN ET DOYENNE

- Madame Simone CHOPINEZ née BONTEMS, née le 18 octobre 1918.
- Monsieur Hugues MONGEL, né le 4 juillet 1926.

Tous nos voeux de longévité !

DÉCÈS

- CHEBEAUX Georges, décédé le 26 mai 2011.
- NEY Veuve MAIRE Liliane, décédée le 01 juin 2011.
- LECLERC Morgane, décédée le 16 novembre 2011.

Et ces anciens « renards » nous ont quittés :

- Mme Thérèse VALENTIN, née RENAUDIN , décédée à Laxou le 15 février 2011. Elle est la fille cadette du peintre Alfred RENAUDIN et demeure dans la sépulture familiale à Val-et-Châtillon.
- M. Maurice DARDAINE, né à Val-et-Châtillon, décédé à Pulnoy le 28 mars 2011. Il est l'un des frères de l'abbé Jacques DARDAINE.
- M. Roger ETIENNE, décédé le 29 juin 2011 dans les Vosges (88).
- Mme Marie-Louise WOLFF, née PHILIBERT à Val-et-Châtillon, décédée le 1er juillet 2011.
- Mme Paulette FREMION, née JAXEL à Val-et-Châtillon, décédée à Vaire (70) en octobre 2011.

Nos condoléances aux familles des défunts.

Les fontaines

Elles furent autrefois le point de rencontre de tout le village, animaux rentrant des prés, lavandières, enfants...

Cette année, nous avons pu refaire le captage des sources alimentant en basse pression les fontaines de la Grande Rue.



Fontaine du Lac



Réfection du captage par l'entreprise NITTING



Fontaine de la Forge



Fontaine « de la Ville »

Rémi GERARD, nouvel employé de la commune, en train de restaurer les auges de la fontaine.
Rémi remplace Jean-Luc CARO, muté à Cirey, depuis juillet 2011.

Un plan de réfection des auges et des entourages des fontaines est en prévision.



Fontaine de la Cotonnière

Les fontaines reliées au réseau d'eau potable sont arrêtées (mais toujours prêtes en cas de besoin exceptionnel) afin de ne pas gaspiller l'eau traitée. Depuis cette année, les riverains participent au fleurissement des auges remplies de terre par les services techniques et à leur entretien régulier.



Fontaine du Rayeux



Fontaine Jean Mariotte



Fontaine Basse-Molière



Fontaine Haut du Bajeu



Fontaine de la Traverse

Merci à P. Neveu, M. Kubler, Josiane Ehrlé, M.-T. Gérard, A. Piot et P. Marchal.

Les autres fontaines en service sont reliées à des sources :



Fontaine de Morval



Fontaine du Maix de la Roche (Beau Soleil)



Fontaine du Beau Soleil



La fontenotte (rue Beau Soleil)



Fontaine Bellevue

Merci pour l'entretien des jardinières à Mesdames Charolet, Bena, Tallotte, Cayet, Etienne et Jeanront.

Nous pensons à tous ceux qui ont fleuri le Val en illuminant leurs façades de beaux géraniums éclatants.

Mention spéciale à Madame Dedenon qui coupe les pousses des saules du parc et continue la floraison de la montée au canal. Discrète mais efficace, c'est un bel exemple à suivre.



Fontaine de Rayeterre

CCAS : Goûter des anciens

Samedi après-midi 12 février 2011, les ânés de la commune se sont donné rendez-vous à la salle des fêtes.

En effet, à l'invitation du CCAS (centre communal d'action sociale), ils venaient déguster les crêpes confectionnées amoureusement par les bénévoles du CCAS et du village. Il fallait admirer l'agitation des fouets en cuisine... certains pulls furent ainsi transformés en coccinelles géantes...

Madame Tallotte et Monsieur Becker accueillait les participants en attendant de déguster les créations culinaires de Brigitte aidée de son époux, Yolande et Marie-Jo.

Les invités ont été régalez par une prestation formidable de musique à l'oreille, chorale de Badonviller qui était venue nous enchanter avec 20 de ses membres. Miracle de l'amitié qui ne connaît pas les frontières cantonales.

Ainsi les chants, souvent mimés, étaient soutenus par Anne-Marie Saillour à l'accordéon et accompagnés par les instruments complémentaires.



C'est que dans les campagnes il faut savoir tout faire !

Ah, il fallait voir les spectateurs participer avec une belle ardeur à chaque chant qui leur rappelait le bon temps de leur jeunesse et des amusements simples et réconfortants.

Tout le monde goûta aux crêpes accompagnées de cidre et confitures ainsi que de sirop d'étable qui connut un franc succès. Merci à Marie-Thérèse, Marie-Josée, les Josiane, Lazlo et quelques cuisinières qui assurèrent le service sous la houlette d'Alfred..

Ainsi requinqués, les convives eurent droit à une « suite » chantée qui leur permit d'attendre la bonne brioche tressée et le café.

Bref, après ces bons moments passés ensemble, il fallut regagner les foyers l'esprit encore chantant afin d'attaquer une semaine qui, nous l'espérons, a paru plus légère à la quarantaine de participants (dont la doyenne et notre doyen).

Sûr qu'ils raconteront aux absents ce qui s'est passé...

Les éveilleurs du patrimoine

45 jeunes des 3 cantons (Badonviller, Blâmont et Cirey) en plusieurs groupes ont bénéficié d'un dispositif initié par Martin Hirsch. Eloignés du monde du travail, cette expérience leur a proposé des cours et surtout des travaux pratiques dans nos différentes communes.

Certains ont donc travaillé à Val-et-Châtillon :

- Réfection du haut du mur de l'église (et là il a fallu des forces...) que les racines des anciens tilleuls avaient descellé.
- Chemin avec escalier reliant l'étang au chemin du canal ainsi que réfection du pont du sentier haut de Bornabois.

- Mur de soutènement de la fontaine en bas du Maix-Gammeron
- Nettoyage des murs et de plafond des salles du foot
- Peinture de la salle des footballeurs visiteurs qui servira aussi de salle de réunion
- Tableaux pour agrandir l'exposition de cet été, à l'ancienne école, sur de nouveaux regard sur le monde.

Ces actions sont bien utiles et conservent notre patrimoine : Merci à eux.

Cette expérience très positive initiera peut-être d'autres projets !

Les décisions du Conseil municipal

Avertissement : Il ne s'agit que d'un résumé des décisions du Conseil municipal.

Seules les délibérations originales, consultables en mairie, ont valeur légale. Vous pouvez également télécharger les comptes rendus de séance sur le site internet de la commune.

25 FÉVRIER 2011

Le Conseil municipal

- Retient parmi les actions préconisées par l'ONF : le dégagement de plantations avec un seul passage. Une mise en concurrence sera faite pour désigner le titulaire du marché.
- Approuve par 9 voix contre 3 le contrat de bail de 12 ans proposé par T.D.F. Pour le terrain de 150m² sur lequel se trouve l'émetteur. Il sera loué 200€ par an lorsque l'antenne est désactivée et 1500€ lorsqu'elle est en service. Trois conseillers préféreraient la proposition d'achat d'un montant de 4500€.
- Accepte le remboursement proposé par la direction de l'école en raison du dépassement des crédits alloués par la commune pour l'achat de fournitures scolaires. Les crédits scolaires sont portés de 28 à 30 euros par élève à compter de l'année scolaire 2011-2012.

25 MARS 2011

Le Conseil municipal

- Sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la réalisation des travaux suivants : rénovation et mise en conformité du paratonnerre de l'église (coût estimé : 8077 €).
- Accorde une subvention spéciale de 350 € au Club Vosgien de la Vezouze pour la fabrication et l'installation de deux tables avec bancs dans des espaces publics de la commune.
- Approuve les comptes de gestion des budgets de la commune et du service des eaux.
- Approuve les comptes administratifs des budgets de la commune et du service des eaux :

CA 2010 budget EAU/ASSAIN.		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations de l'exercice	Exploitation	91 718,24 €	78 662,57 €	-13 055,67 €
	Investissement	11 280,31 €	29 408,04 €	29 408,04 €
Reports de l'exercice 2009	Exploitation		29 408,04 €	
	Investissement	68 165,35 €		
Résultat cumulé	Exploitation	91 718,24 €	228 704,21 €	136 985,97 €
	Investissement	79 445,66 €	29 408,04 €	-50 037,62 €
	TOTAL	171 163,90 €	258 112,25 €	86 948,35 €

CA 2010 budget principal		Dépenses	Recettes	Solde
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	355 309,30 €	389 023,73 €	33 714,43 €
	Investissement	47 917,16 €	29 496,65 €	-18 420,51 €
Reports de l'exercice 2009	Fonctionnement	29 042,66 €		
	Investissement	14 224,00 €		
Restes à réaliser	Fonctionnement			
	Investissement	77 922,70 €	117 585,00 €	
Résultat cumulé	Fonctionnement	384 351,96 €	389 023,73 €	4 671,77 €
	Investissement	140 063,86 €	147 081,65 €	7 017,79 €
	TOTAL	524 415,82 €	536 105,38 €	11 689,56 €

22 AVRIL 2011

Le Conseil municipal

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2011

BP 2011 principal		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Vote	409 082,40 €	404 410,63 €
	Report		4 671,77 €
	Total	409 082,40 €	409 082,40 €
Investissement	Vote	151 899,20 €	144 881,41 €
	Restes à réaliser	77 922,70 €	117 585,00 €
	Report	32 644,51 €	
	Total	262 466,41 €	262 466,41 €
Total du budget		671 548,81 €	671 548,81 €

- Approuve à l'unanimité le budget primitif 2011 du service eau/assainissement

BP 2011 Eau/assainissement		Dépenses	Recettes
Exploitation	Vote	143 213,15 €	72 194,00 €
	Report		86 948,33 €
	Total	143 213,15 €	159 142,33 €
Investissement	Vote	43 122,55 €	93 160,17 €
	Report	50 037,62 €	
	Total	93 160,17 €	93 160,17 €
Total du budget		236 373,32 €	252 302,50 €

- Maintient les taux des taxes directes locales au même niveau qu'en 2010. Ces taux ont été recalculés par l'administration fiscale suite à la réforme de la taxe professionnelle :

	Taux 2011
Taxe d'Habitation	13,97%
Taxe Foncier Bâti	8,32%
Taxe Foncier Non Bâti	33,23%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	16,93%

- Afin de finaliser le dossier sur la délimitation de l'impasse rue Beau Soleil (des numéros 7,9,11,13,15,17), après bornage des propriétés par le cabinet de géomètres SONN-TAG de Blâmont et l'accord de tous les propriétaires sur celui-ci, PROPOSE d'acquérir pour la somme d'un euro chaque parcelle ci-dessous énumérée :

- AB 342 à THUOT Serge (0,02 are)

- AB 344 à MARCHAL Frédéric (0,44 are)
- AB 346 à BESNARD Jean-Luc (0,28 are)
- AB 348 à ARNAUD Pascal (0,22)
- AB 350 à DEHAYE Jacques (0,39 are)
- AB 352 à MATHIEU Marin (0,06 are)

- Accorde les subventions suivantes aux associations :

Association	Montant
ADMR	150,00 €
Restos du coeur	200,00 €
Conjoints survivants	75,00 €
Club Vosgien	475,00 €
Le TREFLE	75,00 €
Gars du Val Cross	600,00 €

- Accepte la vente groupée de bois et l'exploitation groupée des bois pour les parcelles 11 et 12, soit 283m³.
- Approuve la convention avec le Club Vosgien pour la modification du sentier losange bleu et le passage des randonneurs dans le bois communal par la création d'un sentier allant du parking point haut 449 à l'abri de la croix Collin, en remplacement du passage sur le chemin d'Allemagne.

27 MAI 2011

Le Conseil municipal,

- En raison de la mutation de Jean-Luc CARO à Cirey-sur-Vezouze à compter du 1er juillet 2011, supprime à cette date le poste d'agent de maîtrise et crée un poste d'ad-joint technique 2ème classe.
- Accorde une subvention de 200€ à l'école Gratien LORRAIN afin de participer au financement d'une sortie scolaire au Musée des Beaux-Arts et au nouvel aquarium de Nancy.
- Donne une approbation de principe à la cession du terrain « Opéra de Lunes » par le Syndicat Intercommunal du Spectacle du Pays de Badonviller.

17 JUIN 2011

Le Conseil municipal,

- À l'unanimité des votes, désigne pour les prochaines élections sénatoriales les élus suivants :
 - délégués : Marie-Thérèse GERARD, Josiane EHRLE, Olivier BENA.
 - suppléants : Jean ULM, Brigitte ROLAND, Marie-Josèphe SCHMITT.
- Décide de rendre hommage à l'artiste peintre lorrain Alfred RENAUDIN, qui demeure dans le cimetière communal, en donnant son nom à l'esplanade de la salle des fêtes. L'inauguration est prévue le 17 septembre 2011 à l'occasion des journées du Patrimoine.
- Donne mandat à Josiane TALLOTTE, Alfred BECKER et Jean ULM de choisir les offres les plus intéressantes lors de la réunion d'ouverture des plis du marché de travaux forestier de dégagement de plantations.

- Accorde 10m³ de résineux sur pied à l'association Machedt énergie nouvelle pour la réalisation du projet « abri ouvert » à Machedt.

8 JUILLET 2011

Le Conseil municipal,

- Approuve à l'unanimité la décision modificative du budget eau : -2200€ au chapitre 11, +1600€ au chapitre 14, +600€ au chapitre 67.
- Afin de récupérer la TVA collectée sur plusieurs factures d'exploitation forestière payées entre 2007 et 2009, approuve la décision modificative n°0 du budget principal : +18500€ au chapitre D11, +1559,39€ au chapitre D12, +20059,39€ au chapitre R77.
- Approuve à l'avenant à la convention du 30 août 2002 portant occupation de terrain en forêt communale de Petitmont afin que soit retiré la source non utilisée ainsi que la conduite désaffectée.

- Décide de réaliser un emprunt de 60000 €, sur une durée de 15 ans, afin de financer les travaux forestiers de dégagement de plantations.

- Approuve les rapports relatifs au prix et à la qualité du service eau et assainissement.

- Autorise le réaménagement des bancs d'église et la vente de ceux qui seront retirés.

- Rejette le projet de construction d'une cabane au bord de l'étang par les Eveilleurs du patrimoine.

29 JUILLET 2011

Le Conseil municipal,

- Envisage dans un premier temps une fusion de la Communauté de Communes du Pays de la Haute-Vezouze avec celle du Badonvillois. projet de schéma départemental de coopération intercommunale.
- Donne un avis de principe favorable au projet de la Communauté de communes d'installer une petite aire de camping-car derrière l'école de Val-et-Châtillon

Les membres du Conseil

M. Olivier BECHE
M. Alfred BECKER - Adjoint
M. Olivier BENA
M. Christian BERNARD - Adjoint
M. Jean-François COSTER - Adjoint
Mme Josiane EHRLÉ
Mme Marie Thérèse GERARD
M. Pierre MILLION
Mme BRIGITTE ROLAND
Mme Marie-Josèphe SCHMITT
Mme Josiane TALLOTTE - Maire
M. Jean ULM

2 SEPTEMBRE 2011

Le Conseil municipal,

- Renouvelle le contrat de capture et de gestion de fourrière animale avec la société SA Chenil Service pour un montant annuel de 681,43 € HT.

- Décide d'instaurer la taxe d'aménagement au taux de 1%

- Décide de déclasser du domaine public au domaine privé de la commune les 8 bancs d'église qui n'ont plus

d'utilité publique.

- Demande l'ajout au tableau de voirie communale de la partie de la Traverse du Rayeux allant de la rue Martinchamps jusqu'à l'immeuble sis n° 5 Traverse du Rayeux.

14 OCTOBRE 2011

- La décision modificative n°1 est approuvée à l'unanimité. Elle vise à intégrer au budget l'emprunt pour des travaux forestiers de dégagement et le retrait de la vente des anciennes écoles ainsi que certains travaux d'investissement.
- Deux projets sont inscrits au programme de la dotation communale d'investissement 2012 : travaux de réfection du pont de Morval (64670 € HT) et de réfection de toitures et des façades des côtés du musée du textile (22042 €HT).
- Le conseil opte pour une programmation annuelle de la dotation de solidarité 2012-2014.
- Le montant du remboursement que doit effectuer le service des eaux au budget communal est fixé à 13 000 €.
- Le contrat « Sécurité élus » proposé par la SMACL est renouvelé.
- L'offre de Berger-Levrault pour une migration logicielle de la gamme Magister à E.Magnus est acceptée.
- Le Conseil accorde une subvention de 150 € au projet « Abécédaire sur l'évolution ». Aucune aide financière n'est accordée pour la sortie raquette de l'école, la commune attribuera à la place une subvention pour financer une sortie culturelle.
- La délibération du 24 février 2006 fixant les participations aux frais de gestion de la salle des fêtes est annulée.
- Delphine ETIENNE est maintenue à son poste d'ATSEM par un contrat d'engagement de 2 ans en qualité d'agent non titu-

laire de droit public.

- Des lots de bois seront proposés au tarif de 12 euros TTC le stère. La date limite d'inscription en mairie est le 29 novembre 2011.
- Le Conseil fixe comme suit la destination des coupes forestières 2012 : en bloc et sur pied pour le résineux, en régie pour le feuillu. Le coupe de la parcelle 28 est avancée à l'année 2012.
- Les conseillers décident de confier à un imprimeur le tirage du bulletin et approuvent le devis du Groupe CAR pour l'impression en couleur du bulletin municipal.
- Les entrées dans le SDAA 54 de Mouaville, Norroy-le-Sec et Praye sont acceptées, ainsi que les sorties de Chenevières, Ferrières, Foug et Jezainville.
- Le Conseil refuse d'installer un miroir routier au croisement de la rue Morval et de la Grande rue.

9 DÉCEMBRE 2011

Ordre du jour :

- Décision modificative n°2
- Renouvellement du Contrat unique d'insertion
- Prix de l'eau 2012
- Subvention solidarité
- Subvention DETR
- Indemnités de conseil du trésorier
- Renouvellement de la convention Prévention au travail



Messieurs Marchal, Piot, Becker et Pierre ont réalisé un travail considérable en réaménageant les bancs de l'église afin de mieux les espacer.



Abri ouvert à Mached.
La commune a fait don de 10 m3 de résineux sur pied pour aider ce projet.
Il a été réalisé par l'architecte Sébastien Renaud (financé par le CAUE), les Eveilleurs du Patrimoine et les bénévoles de Mached .

Les journées du Patrimoine : 17 et 18 septembre 2011

Quelques jours avant l'automne, la commune de Val-et-Châtillon a organisé ses premières journées du patrimoine. C'est à cette occasion qu'un grand hommage a été rendu à l'artiste-peintre, Alfred RENAUDIN (1866-1944), reposant dans le cimetière communal, en dévoilant une plaque nommant ainsi l'endroit situé derrière la salle des fêtes, **Esplanade Alfred Renaudin**. Retour sur cet événement exceptionnel et inoubliable.

L'inauguration a eu lieu à 15 heures sous une fine pluie qu'aurait sûrement aimé peindre l'honoré du jour, en présence de nombreux invités : élus, présidents ou représentants des associations, ...



Elisabeth THOMAS dévoilant la plaque honorant la mémoire de son grand-père.



Madame TALLOTTE ouvrant la cérémonie en présence du député-maire de Lunéville Jacques LAMBLIN.



Poursuite des discours en intérieur





Émotion vive d'Elisabeth THOMAS lors de son intervention



Anne CHAUSSE, artiste et amie de la famille THOMAS, évoque ses liens forts qui l'unissent à son « ami » Alfred Renaudin. Elle a refait avec un parfait mimétisme plusieurs œuvres abimées du peintre.



Jacques LAMBLIN assure à la commune toute sa sympathie et se félicite de l'hommage rendu à Renaudin, très connu à Lunéville. Il évoque avec conviction le fait que notre territoire du Pays du Lunévillois doit profiter de ses grands noms pour pouvoir rayonner. Il confie également qu'il aime plonger dans un tableau de Renaudin, présent dans une salle de réunion lunévilloise, lorsque celles-ci deviennent ennuyeuses.



Les visiteurs découvrant l'exposition



Huit tableaux grandeur nature étaient présents le samedi de l'exposition rien que pour les beaux yeux du public conquis d'avance.



Durant ses deux journées, de nombreux visiteurs sont venus découvrir l'exposition composée de reproductions de tableaux de Renaudin, mais également d'agrandissements de cartes postales prêtées par Monsieur Rémi GERARD, et d'autres objets anciens appartenant à la commune (harmonium, coq de l'église, ...).



Agrandissements d'une sélection des cartes postales anciennes de la commune prêtées par Rémi GERARD



Un harmonium dont on a perdu l'histoire.



Reproductions de tableaux d'Alfred Renaudin



Retour sur l'histoire de la société des « Gas du Val » ayant fêté son centenaire en 2010. En arrière-plan, un diaporama projeté permettait de regarder les différents documents sur écran.



Un des bancs de l'église sur lequel est déposé l'ancien coq dans un petit panier en osier

La semaine suivante, les quatre classes de l'école Gratien LORRAIN se sont rendues à la salle des fêtes pour une vraie leçon d'histoire du village et d'histoire de l'art autour de Renaudin !



Photos : Alain GERARD et Marie-Thérèse GERARD

Olivier BENA

DISCOURS PRONONCÉ PAR OLIVIER BENA

Monsieur le Député,

Madame la Conseillère générale du canton de Cirey-sur-Vezouze et maire de Val-et-Châtillon,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et messieurs les présidents d'association ou leurs représentants,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est aujourd'hui un grand jour pour la commune de Val-et-Châtillon. A l'occasion des journées du Patrimoine, elle célèbre une fois encore un de ses grands Hommes en la personne d'Alfred Renaudin. Avant d'évoquer succinctement la biographie de l'artiste-peintre lorrain, je souhaiterais en tout premier lieu remercier quelques personnes : tout d'abord :

Mme le Maire et l'ensemble du conseil municipal qui ont accepté qu'un endroit de la commune porte le nom d'Alfred RENAUDIN, par une délibération à l'unanimité, le 17 juin dernier. L'idée initiale de débaptiser la rue de Petitmont n'ayant pu se concrétiser, c'est donc cette Esplanade sans nom qui a été retenue. Merci pour leur investissement lors de la préparation de cette journée.

Pour reprendre à mon compte une expression prononcée par François ROMARY lors du 1er conseil municipal après son élection en mars 1977 et évoquant la mémoire qui m'est si chère du Père Umbricht à qui une rue venait d'être attribuée, nous allons aujourd'hui nous aussi « réparer l'oubli de nos prédécesseurs » en honorant la mémoire de Renaudin. Le peintre repose à quelques tombes de celle Père Umbricht. François Romary était également né un 3 juin comme Renaudin. Hasard ou coïncidence ?

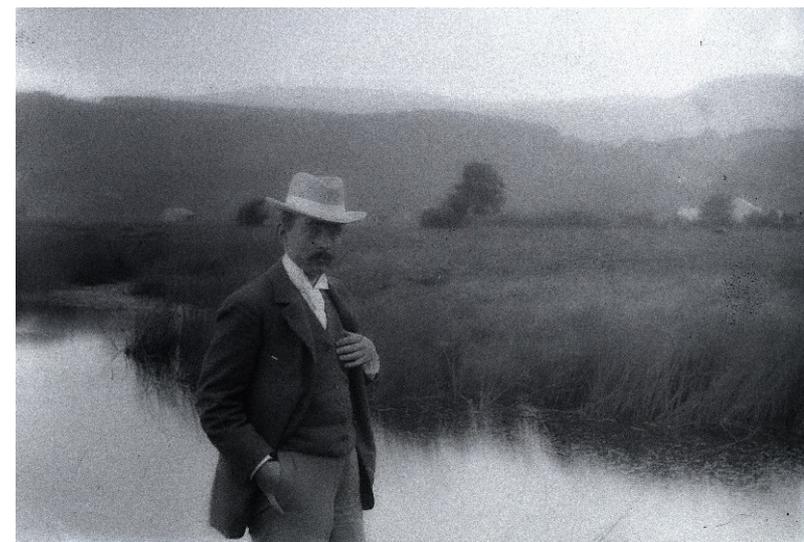
Je voudrais également saluer l'immense travail qu'a fourni notre secrétaire de mairie, Alain GERARD, pour que ces journées soient une grande réussite.

Je tiens aussi à remercier les différents conservateurs de musée qui ont accepté sous condition l'utilisation de tableaux : Musée des beaux-arts de Nancy et de Nice, le Musée Lorrain, le musée du château de Lunéville, le musée Bossuet de Meaux, et ainsi de suite. Je remercie aussi publiquement notre nouvel employé communal, Rémi Gérard, pour le prêt de sa belle collection de cartes postales dont vous pourrez bientôt découvrir une large sélection.

Comme la plupart d'entre vous, j'ignorais absolument tout voire même l'existence d'Alfred Renaudin, il y a deux ans encore. En 2009, je rendais hommage à un autre peintre natif du Val, mais également né dans les Vosges comme Renaudin, un autre Alfred, Alfred Bertrand. Hasard ou coïncidence ?

C'est au cours d'une conversation que Mme Tallotte m'a parlé d'un peintre célèbre autrefois qui peignait d'un style différent d'Alfred Bertrand : c'était Alfred RENAUDIN. Ma curiosité aiguisée m'a immédiatement conduit sur Internet afin d'utiliser un moteur de recherche. C'est ainsi que m'est apparu une multitude de liens me faisant parcourir çà et là dans la vie et les œuvres de l'artiste. Il fallait faire quelque chose, faire découvrir ou redécouvrir aux habitants du Val et même au-delà ce génie de la peinture lié à notre commune.

Sur un de ces sites, Aquamorphose, qu'avait créé une jeune femme qui trouvait que dans sa vie, il y avait de nombreuses similitudes avec la famille Renaudin. Hasard ou coïncidence ? Et un jour, alors que l'idée ne m'était jamais venue de lire les commentaires des visiteurs, j'ai trouvé ce qui me manquait alors afin de continuer ma quête, un lien avec les descendants de Renaudin. Un simple commentaire signé Sylvain Thomas disait qu'il était l'arrière-petit-fils du peintre. Aujourd'hui, après de nombreux échanges, Elisabeth THOMAS est présente avec nous, accompagnée de son



Alfred Renaudin à Val-et-Châtillon



Alfred RENAUDIN en costume arabe (à droite) lors de ces voyages au début des années 1890

époux Luc. Elle nous fait l'honneur de sa présence le jour où nous évoquons la mémoire de son grand-père qu'elle n'a jamais connu. Ils ont traversé la France de bas en haut pour cette journée inoubliable. Ils ont immédiatement répondu favorablement au projet qui était le nôtre.

Mais si vous le voulez bien, permettez-moi d'évoquer la vie de « Monsieur Gris subtil », comme l'appelait ainsi autrefois les critiques d'art.

Considéré comme l'un des plus grands paysagistes lorrains d'entre-deux guerres, Alfred Renaudin mettait en scène dans ses toiles une représentation parfaite de nos campagnes, de nos villages éclairés par une lumière douce et chaude. D'un coup de pinceau sûr et appliqué, il donnait vie à notre

Lorraine mais pas uniquement. Il détient assurément une place éminente dans l'histoire de l'art lorrain.

Alfred RENAUDIN naît à Laneuveville-lès-Raon, le 3 juin 1866. A l'âge de quatre ans, suite à la guerre de 1870, sa famille quitte les Vosges et s'installent à Croismare. A l'âge où il faut commencer à travailler, Renaudin est embauché comme apprenti céramiste en 1881 à la Faïencerie Keller et Guérin de Lunéville. Très tôt remarqué, notamment par le baron de Ravinel, il va pouvoir développer son don et passera entre les mains de grands maîtres comme Jules Larcher ou encore Henri Harpignies.

Dès les débuts des années 1890, il a toutes les qualités d'un grand peintre et est reçu avec brio au Salon des Artistes Français à Paris où il obtiendra de nombreux prix. Il partage sa vie entre la capitale et sa chère Lorraine.

C'est à Val-et-Châtillon qu'il rencontre Mlle Marie Marguerite Zeller, de dix ans sa cadette. Cette dernière est la fille de Jules Zeller, directeur de l'usine textile Bechmann, et la petite-fille de Jean-Baptiste Zeller, qui précéda son fils Jules aux destinées de l'usine. Renaudin est donc venu au Val de très nombreuses fois et a séjourné dans la maison de famille qui se trouve sur le côté. Le couple s'unit à Nancy le 18 juin 1901. Quatre filles naîtront : Marguerite, Madeleine, Françoise et Thérèse. Mme Renaudin était la cousine germaine de Julia Veillon, l'épouse de René Veillon, qui fut de nombreuses années maire de la commune et qui fut le fondateur en 1901 de la société cotonnière de Lorraine. Mme Veillon avait été élevée près de sa cousine, car son oncle Zeller en était le tuteur légal.

La consécration d'un tel talent survient en 1908 lorsque Renaudin est classé hors concours au Salon des Artistes Français de Paris.

En 1914, la Première guerre mondiale éclate. Âgé de 48 ans, Renaudin n'est plus apte à être soldat mais il n'en est pas moins indifférent. Il s'engage pour les autres en œuvrant à l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy devenu un hôpital. A sa fermeture, il quitte la Lorraine avec sa famille pour rejoindre l'Auvergne, plus précisément la région de Brioude, à Fontannes, qui le séduit particulièrement.



Le jeune Alfred RENAUDIN



Alfred Renaudin et sa famille: son épouse, ses quatre filles (Marguerite, Madeleine, Françoise et Thérèse) et sa belle-mère.

Quelques années plus tard, aux prémices de la seconde guerre mondiale, dans la nuit du 9 au 10 mai 1940, une des premières bombes tombées sur Nancy atterrit sur sa propriété qui est partiellement détruite dont son atelier. La famille quitte une nouvelle fois la Lorraine. Ils rejoignent Fontannes et l'Auvergne qui les avaient si bien accueillis lors de la 1ère guerre mondiale.

Cette vie pleine de travail s'arrêta brusquement le 7 novembre 1944, alors que Renaudin s'apprêtait à se lever pour terminer une toile aux bords de l'Allier. Il fut terrassé par un malaise et s'éteignit sans même pouvoir prononcer un seul dernier mot. Il fut inhumé dans le petit cimetière du village avant que sa dépouille ne puisse rejoindre sa Lorraine natale. Il repose dans le caveau de la famille Zeller.

Il est édifiant à la lecture de la biographie de cet homme de voir que le feu a marqué les grandes étapes de sa vie : de sa maison en feu lorsqu'il a 4 ans dans les Vosges à la maison de Nancy bombardée en 1940 en passant par l'incendie de son atelier auvergnat dans les derniers mois de sa vie ou encore plus proche de nous l'incendie qui ravagea tragiquement la fondation Veillon en décembre 1969.



Alfred RENAUDIN, son épouse et sa sœur Hélène

Pourquoi rendre hommage à Renaudin en 2011 ? Depuis le début de mon discours, j'ai mis en avant la notion de hasard et de coïncidence. Le 6 février 2011, la Nouvelle Revue Lorraine reprenait en une de sa 6ème édition l'intégralité de l'article paru dans le bulletin 2010 sur Renaudin. Quelques jours plus tard, le 15 février décédait dans 101ème année Thérèse, la fille cadette d'Alfred Renaudin. Le 18 février ses obsèques en l'église du Val puis au cimetière se déroulèrent en catimini. Que sa mémoire soit aujourd'hui associée à l'événement qui rend hommage à son père. Pour terminer, le 3 juin 2011, Renaudin aurait fêté son 145ème anniversaire.



Alfred RENAUDIN peignant dans une rue de Saint-Max

d'éditer un livre d'art sur Renaudin et la dernière, faire appui grâce à cette instance pour qu'enfin une université daigne se pencher sur Renaudin afin qu'un département en histoire de l'art puisse offrir à un doctorant une thèse sur l'artiste. J'en appelle donc les pouvoirs publics afin que ce vœu pieux voie le jour. Beaucoup déjà en peu de temps a pu se faire sans nécessiter de grands moyens si ce n'est du temps et de la patience.

Pour conclure, je voudrais utiliser les mots prononcés un jour par Renaudin au Maréchal Lyautey « Je veux que l'on se promène dans mes toiles ». Je vous souhaite donc une belle promenade et une bonne visite dans cette exposition.

Olivier BENA

Sortie d'usine

Mi-octobre, la Communauté de Communes de la Haute-Vezouze a organisé une journée dédiée au passé industriel riche dans notre canton, notamment chez nous par la présence pendant près de 150 ans des usines textile. A cette occasion, des visites au Musée du Textile et à la scierie de Machet ont été proposées aux visiteurs. Pour finaliser cette journée, La Méridienne, scène conventionnée de Lunéville, a présenté un théâtre-récit à la salle des fêtes, en association également avec la *Maison Pour Tous* de Val-et-Châtillon. Retour sur cette soirée événement.

Afin de rendre plus complet la représentation, une exposition était proposée à la « Buvette » afin de faire découvrir ou re-découvrir le patrimoine industriel du territoire. L'association SYMBIOSE a présenté le passé verrier de Cirey-sur-Vezouze et la commune de Val-et-Châtillon, grâce à l'action de son secrétaire de mairie, Alain GERARD, a offert aux visiteurs la lecture de nombreux documents (photographies, articles de journaux, cartes postales, ...) sur les usines textile d'une part mais aussi sur l'activité du bois par le biais des scieries.



*Performance exceptionnelle de l'acteur-
conteur Nicolas Bonneau
seul sur scène pendant près d'1h15.*



*A l'issue de la représentation, le public a montré
beaucoup d'intérêt à la lecture des différents
panneaux exposés*



*Retour sur le passé verrier de Cirey
par l'association SYMBIOSE*

RETOUR SUR LA GENÈSE DE CETTE PIÈCE DE THÉÂTRE-RÉCIT

En 2006, Nicolas Bonneau, auteur et conteur, a amorcé un collectage de paroles d'ouvriers dans la région Poitou-Charentes et plus particulièrement en Deux-Sèvres, dans un contexte rural.

Pendant plusieurs mois, certains ont accepté de parler : des retraités, des actifs, des syndiqués de tous bords, hommes, femmes, militants, résistants, cheminots, infirmières, cadres, patrons... D'autres ont refusé : « C'est déjà suffisamment pénible en ce moment, avec les licenciements, alors si en plus faut en parler le soir. »

Et des usines de différents secteurs se sont laissé approcher: métallurgie, pétrochimie, automobile, plasturgie, confection, chaîne du froid, laiterie, tuilerie, usines désaffectées. Sortie d'Usine !

Autour du monde ouvrier, la petite et la grande histoire se rencontrent, pour des récits puisés auprès de ceux qui les ont vécus.

Gilbert sort du lotissement qui le conduit chaque matin à l'usine. Un atelier d'usinage dans une usine de chimie lourde. Sa femme travaille dans la confection. Juste à côté, dans le marais, les tuileries ont presque toutes fermé. Ce matin, coup de fil de l'agence d'intérim. Sylvia trouve que le boulot de sa mère, « c'est vraiment l'enfer ». Hier soir dimanche, veille du lundi matin et du boulot qui reprend, Marie-Claire a encore vomi. Il faut souder la cuve dans la poussière de chrome et de nickel. L'usine c'est la mort parfois. Parfois aussi, on rigole. Il y a des usines désaffectées, des montées à Paris pour la manif, des syndicats et des piquets de grèves, des coups de gueules et des coups à boire, des matins difficiles et des quotidiens qui ne demandent qu'à chanter.

Des mots comme une révolte, des histoires pour ne pas se laisser contaminer par le monde comme il va, des personnages en forme d'hommage à la classe ouvrière.

Le spectacle « Sortie d'usine » est aussi une enquête, l'enquête d'un fils d'ouvrier qui cherche à comprendre pourquoi son père a arrêté l'usine au bout de 35 ans.

Un soir, mon père est rentré, en disant :
— c'est fini, j'arrête l'usine, je me barre. »

On a rigolé.

Ça fait dix ans qu'il dit ça.

— C'est fini, j'arrête, j'en ai marre d'être pris pour un con.

— Il te reste plus que dix ans à tirer, tu peux bien aller jusqu'à la retraite, pourquoi tu fais des histoires, a dit ma mère.

Et il a arrêté son métier de soudeur.

J'ai trouvé ça tellement courageux. Je me suis rendu compte que je ne m'étais jamais demandé ce qu'il avait fait pendant ces 35 dernières années.

Je me suis souvenu qu'à l'école, en face de profession des parents, je mettais "employé d'usine", parce que j'avais honte d'écrire "OUVRIER".

(extrait du spectacle)



Un public nombreux et captivé par les paroles de Sortie d'usine.

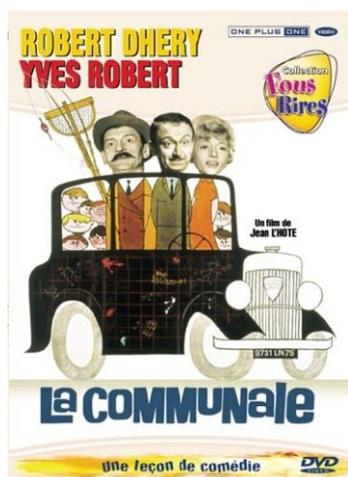
Nicolas Bonneau se nourrit de la petite histoire des gens pour raconter les grandes luttes sociales, pour rendre hommage aux « déshérités », aux humbles, mais aussi pour pousser un coup de gueule ! Il nous rappelle sans cesse qu'être artiste est une fonction et non une profession.

Olivier BENA

L'été de Jean L'HÔTE... à Val-et-Châtillon

Tout cet été, l'association des Amis de l'Abbaye de Saint-Sauveur a fait revivre l'œuvre cinématographique et littéraire de Jean L'Hôte, l'enfant du pays.

C'est par notre commune, le 1er juillet dernier, que ce cycle d'hommage a débuté par la diffusion du film « La Communale », en véritable clin d'œil aux grandes vacances qui venaient de débiter le jour même.



Tiré du roman éponyme de Jean L'Hôte, ce film de 1965 raconte la chronique de la vie d'un petit village de Lorraine dans les années 1930, à travers un couple d'instituteurs et leur fils Pierre. L'action est centrée sur l'achat, un grand événement pour l'époque, d'une automobile Peugeot 301.

L'instituteur a des scrupules à se faire voir comme un parvenu à cause de cet achat, mais son frère, l'oncle Henri, est plus excentrique et le pousse à assumer la modernité. Ils s'exercent ensemble à sa conduite. Prenant de l'assurance, l'instituteur décide d'emmenner sa classe en sortie pédagogique à bord du véhicule, mais l'équipée ne se passe pas comme prévue et donne lieu à des épisodes bur-



Jean L'HÔTE (1929-1985)

lesques. Un peu perturbé par tous ces événements, Pierre, échoue à l'examen du certificat d'études primaires.

Le 26 août, quelques jours avant la rentrée des classes, et par un temps digne de l'automne comme fut une grande partie de l'été, le public, toujours aussi nombreux de séance en séance, a pu regarder la « suite » de « La Communale » à travers « Les Confessions d'un enfant de chœur ».

C'est une autre adaptation d'un roman autobiographique de Jean L'HÔTE.

Au début de la seconde guerre mondiale dans une petite ville de Lorraine, Pierre, douze ans, fils unique du directeur de l'école communale, occupe sa solitude tant bien que mal. L'image d'une petite fille entrevue à la messe nourrit ses premiers rêves sentimentaux. Pour mieux la contempler, il projette de devenir enfant de chœur. Le père, laïc convaincu, refuse, puis cède finalement. La communion de Pierre, fêtée dans un wagon-restaurant, est marquée par les premiers bombardements et l'exode.



Un public nombreux et conquis d'avance avait pris place pour la séance de cinéma comme elles existaient autrefois.

On le sait, Jean L'Hôte s'est beaucoup inspiré de ses souvenirs d'enfance qu'il a passée à Petitmont. C'est pourquoi on retrouve dans plusieurs de ses films des images de tournage effectuées à Petitmont principalement, à Cirey mais aussi à Val !

Dans « La demande en mariage », plusieurs plans ont été filmés à Val-et-Châtillon comme le

prouvent ces quelques images des anciennes usines textiles, alors en pleine activité. C'est un témoignage intéressant car il date de 1970, soit quelques années avant que ne disparaisse ce vivier industriel qui a fait vivre des générations et des générations d'hommes et de femmes du secteur.

Olivier BENA



Plan sur la sortie des usines : de cette image ne reste que le Belvédère.



Plan sur l'intérieur des usines : des machines et des ouvriers en action !



Plan des usines pris sur les hauteurs de la commune

Merci à Michel HOLDER pour la capture des images du film « La demande en mariage » et à Eric GIRARD, président de l'Association, d'avoir joué les intermédiaires.

École Gratien LORRAIN - Rentrée 2011-2012

Directrice : Mlle Fanny MICHEL

Nombre d'élèves : 78



MATERNELLES

Nombre d'enfants :

- toute petite section : 3
- petite section : 9
- moyenne section : 9

Enseignante : Mlle MICHEL

ATSEM : Mlle ETIENNE

GRANDE SECTION ET CP

Effectifs :

- Grande section : 12
- CP : 6

Enseignant :
M. LOMBARD



COURS ÉLÉMENTAIRE

Effectifs :

- CE1 : 7
- CE2 : 13

Enseignant :
M. BALLAND



COURS MOYEN

Effectifs :

- CM1: 16
- CM2 : 3

Enseignante :

Mlle ARSENA

TRAVAUX À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée scolaire 2011, plusieurs travaux ont été réalisés ou vont l'être très prochainement : l'ensemble des robinets thermostatiques a été remplacé par *Nisse Frères* et des travaux d'isolation ont été faits par les employés communaux. La porte d'entrée du bâtiment depuis la cour va être remplacée en décembre pour assurer une meilleure isolation thermique et répondre aux exi-

gences de sécurité. Les anciens porte-manteaux ont aussi mérité de partir à la retraite et seront remplacés dès le début de l'année 2012 !

A tout ceci s'ajoutent bien sûr les nombreuses menus réparations réalisées par les employés et le nettoyage quasi quotidien des bâtiments par Madame ARNAUD.

Association des parents d'élèves

Pendant l'année scolaire 2010/2011, l'Association des parents d'élèves de l'école de Val-et-Châtillon a poursuivi le travail effectué les années précédentes, malgré le départ de sa trésorière emblématique, Marie-Jo SCHMITT, que nous remercions pour les nombreuses années de dévouement consacrées au bien-être de générations d'enfants scolarisés dans notre village.

La nouvelle équipe a donc mis en place:

- la Bourse aux Jouets, les 12/13/14/15 Novembre 2010, dans la salle du foot. Grâce à toute la publicité faite à cet événement, notamment sur Internet, le succès fut au rendez vous.
- nous avons participé au Marché de Saint-Nicolas organisé par la MPT dans la salle des Fêtes, pour vendre des objets, confitures et gâteaux confectionnés par les enfants avec les enseignants, ainsi que par les parents. Et ceci malgré une météo désastreuse, avec une neige abondante ne facilitant pas les déplacements.
- en partenariat avec la Mairie et la MPT, le spectacle de Noël (animé par les "Guilidoux") eut lieu le 17 Décembre 2010. Chaque enfant a reçu un livre et un paquet de friandises des mains du Père Noël, suivi d'un goûter.
- une vente de calendriers 2011, illustré par une photo des enfants a été réalisée en fin 2010 début 2011.
- le défilé de Carnaval, remis plusieurs fois pour cause de mauvais temps, a eu lieu en Mars. Tous les enfants de l'école, costumés, accompagnaient les parents vendant des beignets confectionnés par eux le matin même. La journée s'achevant par un goûter réchauffant toutes ces princesses, spiderman, pirates et autres.

- le Lapin de Pâques est passé à l'école le 22 Avril, et a apporté à chaque enfant et enseignant des friandises dans un petit panier.
- le Loto, le 14 Mai, fut une grande réussite. De beaux lots ont ravi les nombreux participants. Nous tenons à remercier spécialement tous les commerçants et artisans, ainsi que les dirigeants des Parcs d'Attractions lorrains et alsaciens, ayant offert des lots, tous très appréciés.



Les parents d'élèves ont participé activement à la création du massif en forme de papillon qui a permis à l'école de gagner une première coccinelle attribuée par le jury départemental des écoles fleuries.



Photo : M. ACREMENT

- la Tombola de la Fête des Mères, le 29 Mai, a permis de gâter trois mamans. Le tirage au sort des lauréates a été effectué par trois jeunes bambins de la section "tous petits" de la classe de maternelle.
- la rencontre sportive entre les enfants des écoles du Val, de Petitmont et de Bertrambois s'est déroulée le 27 juin, clôturée par un goûter.
- la kermesse de l'école était organisée le 1er Juillet et a permis aux parents d'assister au spectacles des enfants, préparé avec les enseignants. Chacun a pu jouer ou participer aux différentes activités proposées, et clore la journée par le repas.

Toutes ces actions sont organisées dans le but de permettre aux enfants de participer à un voyage de plusieurs jours, tous les quatre ans, et d'acheter du matériel utilisé pour le sport, l'amusement ou la pédagogie des élèves. Elles permettent aussi d'offrir un peu de rêve lors des fêtes comme Noël ou Pâques.

Bien sûr, nous continuerons en 2011/2012. Vous pouvez d'ailleurs déjà noter que le Noël des enfants aura lieu le 16 décembre, et le Loto le week-end des 12 et 13 Mai. Venez nombreux!

Bonne année 2012 à tous !

Les Gars du Val Cross



Nous, les Gars du Val Cross, répondons toujours présents à l'appel. Malgré l'absence de personnes du village, nous continuons d'exister.

Le calendrier de nos sorties : 10 courses du Trophée Sport Loisirs et un 100km à Hazebrouck (certains coureurs du club).

Le club compte, malgré de nombreux départs et quelques nouveaux arrivés, une quarantaine de coureurs.

Une très bonne ambiance règne au sein de notre association.

Nous sommes toujours prêts à chasser nos baskets et à représenter notre village à chacune de nos sorties effectuées.

De plus, pour la 15^{ème} année consécutive, les « Gars du Val Cross » ont la joie d'accueillir dans notre village la Finale Sport Loisirs où nos coureurs se verront tous récompensés pour leur

participation à toutes les courses du Trophée Sport Loisirs 2011-2012.

La finale aura lieu le dimanche 29 avril 2012 : date à ne pas manquer. Nous espérons votre présence et votre soutien à cette fête du sport qui se veut familiale et conviviale. Nous organisons aussi une marche de 10 km pour ceux qui ne veulent pas courir.

Je remercie tous les bénévoles qui viennent ce jour pour nous aider.

Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine pour notre fête du sport.

Nous vous informons aussi que nous organisons un loto le 19 mai 2012 à la salle des fêtes de Val-et-Châtillon.

Tous les membres des « Gars du Val Cross » vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne santé.

Le Président : Gilbert DURAND.

Meilleurs vœux et bonne année 2012 à tous !



Aux cent kilomètres de Steenwerck parmi près de 800 participants

Maison pour Tous

En 2011, malgré le manque de bénévoles, la MPT a continué son bonhomme de chemin avec entrain.



Le 15 avril a repris l'activité Kayak, les vendredis de 17h à 19h, avec le Club de Gondrexange, en trois sessions, s'échelonnant jusqu'au 21 octobre. Grâce aux bénéfices engrangés lors de la fête de l'eau, nous avons pu acheter des chariots individuels de transport de kayak.



Fête du plan d'eau

ment avec nous qu'en 2010 !

Du 1er au 19 août, le centre de loisirs a pu accueillir 27 enfants du canton grâce à Marie-Jo, Delphine et Paul.

Une bourse aux vêtements a été organisée du 7 au 12 septembre.

Le 15 octobre, la Méridienne de Lunéville a amené le théâtre à la salle des fêtes, en partenariat avec la Communauté de Communes de Cirey.

Diverses sorties se sont déroulées au fil de l'année en partenariat avec le CAJT (piscine de Sarrebourg, le Vaisseau à Strasbourg, la Forêt des Enigmes à Rhodes, le parc d'attractions de Fraispertuis). De plus, des bourses aux projets ont permis à des jeunes d'aller à Europa Park ou à Sildays.

Le samedi 3 décembre a eu lieu le Marché de Saint-Nicolas et le 16 décembre le Noël des Enfants de l'école, en partenariat avec la mairie et l'association des parents d'élèves.



Marché de la Saint-Nicolas le 3 décembre

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année et nous vous attendons en 2012 pour d'autres activités !

La Présidente : Marie-Josèphe SCHMITT

Deux nouvelles sections de la MPT ont été créées en 2011, « sophrologie » et « informatique » :

SECTION SOPHROLOGIE

Une section sophrologie relaxation, proposée par Mme Migos Christine, a vu le jour.

Les séances ont débuté en septembre avec 4 personnes. En novembre 4 autres personnes ont rejoint le groupe. Il se réunit le jeudi de 17 à 18 heures, à la salle des fêtes.

Pour s'inscrire, une adhésion à la MPT est demandée, le prix de la séance en groupe est de 3€.

Par la simplicité et la douceur de cette technique, la sophrologie est accessible à tout public, de tout âge.

Elle peut aussi se pratiquer en séance individuelle pour les personnes qui le souhaitent.

Remerciements à la commune et à la MPT pour leur soutien.



SECTION INFORMATIQUE

L'objectif du « club informatique de la MPT de Val-et-Châtillon » est avant tout de démystifier l'informatique pour que l'ordinateur à la maison reste un loisir, un outil de communication et un moyen d'accès à la culture et à l'information.

Pour cela, nous vous accueillons un jeudi soir sur deux, vers 20H30 à la mairie de Val-et-Châtillon où nous disposons de quelques ordinateurs, donnés ou prêtés.

Nous sommes prêts, par exemple, à répondre à toutes les questions, à aider à configurer un nouveau matériel, à donner des "trucs" pour éviter les problèmes, ...

Les sujets abordés peuvent être les suivants:

- connaissance du matériel informatique
 - Dépannage logiciel et matériel
 - Maintenance logicielle et matérielle
- recherches sur Internet

- utilisation des mails



- utilisation des réseaux sociaux (facebook...)
- traitement de texte (courrier, affiche)
- gestion de budget (tableur, logiciel)
- photos (sauvegarde, retouche, impression, publication - partage)
- Vidéo (création de diaporama, ...)
- Musique (encodage mp3, utilisation d'un baladeur mp3, ...)

D'autres projets plus complets sont envisagés comme par exemple la création d'un site internet pour la MPT ou la mise en place d'une webcam.

Nous sommes toujours à la recherche de matériel informatique, pour faire face aux pannes.

Encore merci aux généreux donateurs de matériel informatique et à la Mairie de Val-et-Châtillon qui nous prête un local avec une liaison internet.

Contact:

Pierre MILLION 0383426871 - million.p@free.fr

BRIDGE



L'envie de jouer, les résultats et l'assiduité de ses membres favorisent la bonne ambiance.

Nous encourageons toujours de nouveaux joueurs à venir (J.-C. Tallotte : 06.31.46.33.76).

Mémoires du textile

Niché au pied du Massif du Donon, dans un superbe cadre de verdure, un musée vivant, installé dans les murs de l'ancienne Société Cotonnière de Lorraine, réveille deux fois par semaine (jeudi et dimanche de 13h30 à 18h) la mémoire des outils des machines et des métiers de l'industrie textile locale qui a mis la clé sous la porte voilà plus de trente ans. Le clocheton de l'ancienne usine, qui marquait jadis les longues journées de travail des ouvriers, signale aujourd'hui l'entrée du Musée dédié à l'industrie textile.



Cette année 2011, grâce à une publicité du journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace », le Musée a connu une activité plus soutenue. Des visiteurs, en particuliers des alsaciens, se sont déplacés en nombre : Mulhouse, Strasbourg, Colmar, Wissembourg, Hagenu, Munster, Schirmeck etc... Ces visiteurs sont unanimes : la présentation des différents ateliers met en évidence les grandes étapes qui mènent de la balle de coton à la toile de tissus ainsi que le savoir-faire de l'ensemble des ouvriers.

Le samedi 26 mars, l'association a tenu sa 15^{ème} assemblée générale en présence de M. LAMBLIN, député de Meurthe-et-Moselle, de M. ARNOULD, Président de la Communauté de communes du Pays de la Haute-Vezouze. Monsieur GUILLAUME François nous a fait l'honneur de sa présence. Mme TALLOTTE, Maire de Val-et-Châtillon et Conseillère générale du Canton de Cirey-sur-Vezouze était excusée.

Au 31 décembre 2010, l'association comptait 388 adhérents. Les effectifs sont en diminution sensible. De 2009 à 2010, nous avons eu à déplorer le décès de 26 adhérents. Très peu de nouvelles adhésions.

60 personnes étaient présentes à l'assemblée. 197 pouvoirs ont été adressés (le quorum à réaliser était de 195).

Les rapports moral et financier font apparaître une bonne gestion.

Cette année la fréquence des visites a été plus soutenue (1187 entrées – en 2010 : 960 entrées), essentiellement des visites individuelles. Cette augmentation sensible des visites, nous la devons en grande



partie à la publicité faite par le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace ».

La journée portes ouvertes du 15 août a été un relatif succès : 650 entrées. L'exposition de vues dans la galerie du Musée concernant le Millénaire de l'Abbaye de St-Sauveur a été appréciée des visiteurs. La journée du patrimoine n'a pas connu un réel succès : 38 personnes.

- Samedi 31 mars 2012 : Assemblée générale (salle des fêtes de Val-et-Châtillon).
- Jours d'ouverture du musée : Mai, juin, juillet août, septembre octobre – les jeudis et dimanches de 13h30 à 18h.
- Ventes d'ouvrage : *L'industrie textile dans la vallée de la Haute-Vezouze (1825-1978)*. Deux ouvrages. Prix de l'ouvrage : 17€. En vente au musée et chez l'auteur : M. Roger CORNIBÉ : 03.83.42.67.92

Cette année encore, nous n'avons pas eu le plaisir de recevoir des visiteurs de Center Parc, par contre des personnes d'Allemagne, Belgique, Suisse, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, St-Pierre-et-Miquelon sont passées. C'est très encourageant.

L'équipe bénévole des premiers jours est toujours présente. Malgré les années, notre enthousiasme reste inchangé. Notre détermination depuis 1995 ne se démolicse pas. Nous espérons une relève, du sang neuf, mais cela n'est pas évident !

L'équipe du Musée vous souhaite une bonne et heureuse année 2012.

Le Président : J.M. FERRON

Familles Rurales

Fondé il y a plus de 60 ans, le mouvement « Association Familles Rurales » est une association loi 1901 ne relevant d'aucune sensibilité politique, confessionnelle ou catégorielle.

La Fédération nationale a été reconnue en tant qu'établissement d'utilité publique. Cette reconnaissance réservée à un petit nombre d'associations (moins de 2000 sur les 1 100 000 associations que compte notre pays) conforte la notoriété de l'ensemble du mouvement.

En rejoignant le mouvement, vous avez la possibilité de participer à la vie de l'association locale en rencontrant des bénévoles locaux. Vous contribuez par votre cotisation au financement des actions du mouvement (Familles Rurales).

Les effectifs de Familles rurales de Val-et-Châtillon en 2011 ont sensiblement augmentés (plus de 2 adhésions).

Au premier janvier 2011, l'association comptait 40 familles. Par activité en nombre de personnes :

- Club féminin : 11
- Scrabble : 10
- Club 3ème âge : 24
- Club gymnastique : 17

ACTIVITÉ DES CLUBS

- **Club féminin** : rencontre tous les 15 jours, les mercredis après-midi. Bonne ambiance.
- **Scrabble** : réunions tous les mardis après-midi. Séances toujours aussi passionnées.
- **Club gymnastique** : fréquentation assidue dans la bonne humeur, les mardis soirs.
- **Club 3ème âge** : le nombre des participants reste inchangé. Réunion tous les 15 jours, le mercredi après-midi. Bonne participation des membres. La relève reste toujours aussi improbable, dommage !

Le mercredi 29 juin, le Club a organisé une journée détente en organisant une visite de la faïencerie de St-Clément. Trente personnes ont participé à cette journée.

La visite des différents ateliers de fabrication a été particulièrement appréciée et suivie par les participants. Nous avons pu observer le cheminement de la réalisation d'assiettes, de bols et autres objets. Le travail était en partie réalisé manuellement par des personnes qualifiées. La visite a duré 1h45. Le savoir-faire des personnels en place de la fabrication a enthousiasmé les visi-

teurs.

Après la visite, nous sommes allés déjeuner à Pierre-Percée (54) au restaurant « Le Grill » où un repas nous a été servi en toute convivialité. Vers 16 heures, nous sommes rentrés à Val-et-Châtillon. Ce fut une belle journée. Prêt à recommencer en 2012. Nous allons y penser ?



Nostalgie : 20 ans du club de 3e âge - 1997



Un mercredi après-midi au Club du 3ème âge

- **Pédicure** : tous les 2 mois à domicile. Pour 2012, première prestation le samedi 28 janvier 2012. Pour tous renseignements, s'adresser à M. FERRON J.M., tél : 03.93.42.67.96.

Les membres de l'association souhaitent à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Président : Jean-Marie FERRON.

Amis sportifs,

Tel notre pays, la JS VAL ne se porte pas bien depuis notre dernier compte-rendu par le biais de ce bulletin municipal. En effet, je ne serai pas aussi alarmiste que nos gouvernants mais quelque chose est en train de changer au sein de notre association. Cela fait deux ans que nous rencontrons des difficultés en début de saison pour redémarrer en championnat (manque d'effectifs).

Il y a deux saisons de cela, nous avons perdu de nombreux joueurs qui formaient l'ossature de l'équipe.

Naturellement, nous avons recruté tant bien que mal de nouveaux joueurs mais 90% de ceux-ci n'avaient jamais joué au football dans un club. Malgré la bonne volonté de ces derniers, de grosses lacunes apparaissent tous les dimanches sur les stades de la région. Évidemment, les résultats sont en rapport avec la faiblesse du niveau de l'équipe.

La JS VAL est actuellement dernière de son groupe (7 matchs joués/7 défaites dont deux cuisantes dernièrement). Le découragement aurait tendance à s'emparer de quelques uns vu nos

mauvais résultats mais je leur dis : « Tenez bon ».

L'important n'est-il pas de participer comme l'a si bien dit le baron Pierre de Coubertin.

Je ne sais pas de quoi sera fait demain mais nous lutterons le plus longtemps possible pour que Val-et-Châtillon conserve son équipe de football (club qui, je le rappelle pour mémoire, est affilié à la FFF depuis 1948).

Encore une fois, mille mercis aux amoureux du ballon rond qui nous suivent les dimanches malgré nos piètres prestations.

A l'aube de cette nouvelle année, les joueurs, les dirigeants et moi-même vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2012 qui, je l'espère, ne sera pas trop difficile vu le contexte économique.

Bien amicalement vôtre,

Le président : Christian BERNARD



Les Restaurants du cœur

Centre de Cirey-sur-Vezouze

Responsable : Angélique Magnier
21, chemin du Baron Tél et fax : 03 83 42 75 68

Annexe de Val-et-Châtillon

Chargée d'annexe : Marie-Thérèse Gérard
Route de Petitmont Tél : 06 31 13 43 62



En 1985, Coluche a dit :
« J'ai une petite idée... on essaiera de faire une grande cantine, peut-être cet hiver, gratos... Les Restos du Cœur étaient lancés et 26 ans après, les Restos accueillent 10 fois plus de personnes à aider, des personnes en plus grande difficulté ».

LA CAMPAGNE 2010 /2011

Au niveau national :

860 000 personnes accueillies, 30 000 bébés aidés, 107 000 000 repas distribués, 60 000 bénévoles, 2 000 centres et annexes, 1 association nationale et 116 associations départementales et Un budget de plus de 153 000 000 €.

En Meurthe-et-Moselle :

11 500 personnes accueillies, 500 bébés aidés, 874 000 repas distribués, plus de 750 bénévoles, 24 centres Restos et 13 annexes.

Centre de Cirey-sur-Vezouze :

100 familles : 250 personnes accueillies, 6 bébés aidés, 21 105 repas distribués et 15 bénévoles.

Annexe de Val-et-Châtillon :

17 familles : 34 personnes accueillies et 5 bénévoles.

Inter campagne :

Pour le centre de Cirey-sur-Vezouze, 2188 repas ont été distribués à 19 familles (48 personnes).

3 familles du village ont été aidées (3 adultes et 2 enfants).



Un moment de convivialité et de partage : la dégustation de crêpes.

Les 4 et 5 mars, 1294 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène ont été collectés pour notre centre. Un grand merci pour votre générosité.

Les mêmes équipes que les années précédentes prépareront les colis et accueillent les personnes bénéficiaires à partir du 29 novembre les mardis après-midi de 13h30 à 15h.

Pour s'inscrire en cours d'année, il faut se présenter au centre de Cirey-sur-Vezouze de 16h à 16h30.

Association des Mutilés et Anciens Combattants de Meurthe-et-Moselle

Section de Val-et-Châtillon

COMPOSITION DU BUREAU

- Président : Pierre SOMMIER
- 1er Vice-Président : Roland DAL MARTELLO
- 2ème Vice-Président : Patricio GRAÇIA
- Trésorière : Danielle BESNARD
- Trésorier adjoint : François BAJOLET
- Porte-drapeau : Paul PIERRE
- Porte-drapeau : Nicolas AINOC (adjoint volontaire)
- Vérificateurs aux comptes : Michel LEMAIRE, André SCHOTT

AU COURS DE L'ANNÉE 2011

14 sorties avec délégation et porte-drapeaux.

SITUATION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN COURS D'ANNÉE

- Effectifs au 1er janvier 2011 : 26
- Effectifs au 15 novembre 2011 : 25
- Décès : M. Pierre NOEL (le 13 février 2011)

MISSION PREMIÈRE

Dans le cadre du devoir de mémoire, notre section s'efforce d'être présente ou représentée dans la majorité des cérémonies à caractère patriotique afin de rendre hommage à nos camarades morts pour la France.

Le Président remercie les porte-drapeaux également, les membres et toutes les personnes qui ont participé à différentes cérémonies patriotiques.

*Les membres de la section et moi-même vous présentons leurs meilleurs vœux
pour l'année 2012.*

Le président : Pierre SOMMIER

Le Souvenir Français

Article de l'Est Républicain paru le 2 novembre 2011 :

Comme tous les ans le 1er novembre, le Souvenir français a également organisé une collecte dans la commune afin de recueillir des dons pour mener à bien sa mission de gardien de la mémoire.

Chaque année le Souvenir français entretient, rénove, fleurit plus de 130 000 tombes, restaure plus de 250 monuments, réalise également des stèles, monuments commémoratifs et organise des visites scolaires sur les lieux de mémoire, en plus des missions qui lui sont connues de transmission, de certaines valeurs et, surtout, du devoir de mémoire.

Bien qu'agée de 11 ans, Anaïs l'a compris depuis un moment puisqu'elle fait partie des jeunes prêts à s'investir pour continuer ce devoir de mémoire. Depuis 2 ans elle est membre du Souvenir français et participe à la collecte nationale.

Aujourd'hui elle était près du cimetière de Val-et-Châtillon pour recueillir des dons, fière de contribuer à cette action.



Anaïs, membre actif du Souvenir Français

ACCA - Association communale de chasse agréée

La saison de chasse 2010-2011 s'est terminée en février sur un bilan assez moyen, surtout en ce qui concerne les sangliers toujours très difficiles à déloger de leurs refuges.

Par contre, l'ouverture de la saison 2011-2012 a bien commencé, en septembre dernier, par le prélèvement de deux beaux sangliers, dont un mâle particulièrement bien armé qui a malheureusement encore blessé un chien un peu trop téméraire. C'est la rançon à payer aux maîtres de fourrés et ronçiers.

Les aventures et mésaventures des uns et des autres n'ont cependant pas nui à la convivialité des repas d'après chasse pris en commun dans l'abri douillet de Norroy.



Joyeux Noël et meilleurs vœux à tous.

Le président : Michel BLAISE

Association des conjoints survivants veufs et veuves

Section de Cirey-sur-Vezouze – Tanconville – Val-et-Châtillon

Notre association compte une cinquantaine d'adhérents. Notre but est d'accueillir, aider, informer et défendre veufs et veufs.

Plus nous serons nombreux à faire partie de cette association, plus nos responsables nationaux (FAVEC) auront de poids auprès des parlementaires pour défendre nos droits.

Nous essayons de maintenir un lien entre les personnes âgées veufs et veuves qui souffrent le plus souvent de solitude, en organisant des goûters (4 ou 5 par an), 1 repas, et quelques sorties. Ce sont des moments de convivialité avec d'autres personnes qui ont connu la même épreuve.



*Réunion annuelle de l'association à Val-et-Châtillon
(crédit photo. : M. et Mme Acrement)*

Lise MEYER se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant l'association.

A tous les habitants de Val-et-Châtillon : bonne fin d'année, meilleurs vœux pour 2012 et merci à la municipalité qui nous soutient et nous apporte aide financière.

Lise MEYER.



Logée gratuitement par la Mairie de BADONVILLER, l'Association ADMR de Cirey Badonviller se trouve rue Saint Martin, dans l'ancienne salle de justice de paix, en dessous de la Mairie.

Une salariée fédérale, Anne SIDEL, Secrétaire de Proximité, aide les bénévoles dans leur travail quotidien.

Les horaires d'accueil au public de l'Association sont: Lundi 8h30-11h30 et 13h30-16h30, Mardi 8h30-11h30, Jeudi 13h30-16h30, Vendredi 8h30-11h30 et 13h30-16h, fermeture le Mercredi.

Les principaux acteurs, membres bénévoles, sont, depuis le Conseil d'Administration électif du 20 mai 2011 :

- Gisèle MANGEOT, résidant à MIGNEVILLE, Présidente
- Josiane WERNERT, résidant à CIREY sur VEZOUZE, Vice présidente
- Yvonne MASSON, résidant à BADONVILLER, Trésorière
- Anne Marie IUNG, résidant à BADONVILLER, Secrétaire Générale.
- Et encadrent une équipe de salariées réparties sur les deux secteurs :
 - Sur Badonviller : 16 salariées,
 - Sur Cirey -sur Vezouze: 22 salariées.

ADMR CIREY-BADONVILLER Rue Saint Martin • 54540 Badonviller

Téléphone : 03 83 42 67 40 • Fax : 03 83 42 43 35 • Courriel : admr.cirey-badon@orange.fr

C'est un personnel compétent. Les salariées ont pu bénéficier au cours des années antérieures d'une formation de base : connaissance de l'ADMR et connaissance du métier. Des formations complémentaires plus pointues, sur des thèmes touchant la prise en charge des personnes tant dans leur environnement physique que psychique leur ont également été dispensées, sur demande.

Le réseau ADMR s'est constitué une identité propre. Salariées et Bénévoles œuvrent dans le même sens et partagent les valeurs de solidarité, écoute, disponibilité, respect, rigueur et discrétion dans le cadre de services de proximité s'adressant à tous.

En 2010, l'association est intervenue chez 228 personnes pour : de l'aide à domicile 4384 heures ; de l'aide à l'autonomie 36 497 heures ; de l'aide à la famille 154 heures et enfin, 10454 repas ont été livrés et 14 postes de télé assistance installés.

La fédération ADMR 54 a mis en place la démarche qualité et l'association y a adhéré.

Cependant, afin d'être plus efficace, l'association recherche des bénévoles. Les personnes aidées pourraient bénéficier de visites plus fréquentes permettant de faire remonter les besoins et attentes des clients. Les responsables pourraient partager le travail créant ainsi une plus grande dynamique.

FRS- Une association à votre service, au service de l'emploi



« Seul pour rentrer le bois, tapisser la chambre, ce n'est pas facile... » « Tondre, je ne peux plus le faire... », « Je travaille, le linge s'entasse, je n'ai plus le temps de m'en occuper »...

Beaucoup de personnes se retrouvent dans cette situation et ne savent pas où s'adresser.

FR Services (anciennement Familles Rurales Services) peut résoudre ces problèmes...

FR Services est une association mettant en lien les besoins des particuliers avec du personnel compétent. Les démarches sont simples, FR Services réalise le contrat de travail, la fiche de paie et tous les autres papiers administratifs. Il vous suffit de donner vos consignes au salarié.

Dans le cadre des emplois familiaux, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 50% du montant annuel des prestations, dans une certaine limite.

Vous pouvez faire appel de manière ponctuelle, pour un petit travail de 2 à 3 heures, mais aussi de manière plus régulière...

Toutes sortes de petits travaux sont possibles : jardinage, bêchage, peinture extérieure ou intérieure, débaras, ménage, repassage, travaux de couture, garde d'enfants (de plus de trois ans).

FR Services délègue aussi des personnes auprès d'artisans, d'entreprises, de communes et d'associations.

FR Services est une association intermédiaire créée en août 1987 à but non lucratif. Elle a comme objectif premier de créer de l'emploi, de permettre aux salariés d'acquérir encore davantage d'expérience et de retrouver à la suite un emploi durable.

Sur les cantons de Blâmont, Badonviller, Cirey-sur-Vezouze, plus de 90 particuliers nous ont fait confiance cette année, mais également une vingtaine d'entreprises, collectivités et associations.

FR Services – Virginie Daudey -
4 rue du 18 novembre 54450 Blâmont
03 83 42 39 63 / 06 81 47 59 01



Club Vosgien de la Vezouze

La devise du Club : un jour de sentier = 8 jours de santé.

Au fil des ans, le Club Vosgien de la Vezouze a créé, balisé et répertorié sur la carte TOP 25 « le Donon » plus de 320 km de sentiers entre la vallée de la Sarre Blanche, le Roulé Bacon, les crêtes dominant la vallée de la Plaine et la vallée de la Vezouze.

Depuis 1999, année de la tempête, tous les sentiers ont été revus et améliorés.

Le refuge de la Boulaie est mis à la disposition des amis de la nature sur réservation.

Des abris pour randonneurs ouverts à tous : la Fourchue Eau et le Sapin Marie-Louise et des lieux de repos ont été restaurés : tables et bancs à Val-et-Châtillon.

Au sein de l'association, 350 adhérents dont une vingtaine de bénévoles participent au bon

déroulement des différentes manifestations et à l'animation du secteur.

Une association ne peut vivre sans ses bénévoles et rien ne peut être fait sans le soutien matériel, financier et moral, des collectivités et des privés.

Notre association, aujourd'hui, vieille dame de quatre-vingt ans mais très dynamique, espère vous faire découvrir la beauté de la nature.

Merci à vous tous qui contribuez à la bonne marche de notre association et un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour le Club Vosgien

depuis 1931, avec une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés.

Un programme est à votre disposition sur demande ou sur notre site internet.



Réalisation et installation de deux tables avec bancs à l'entrée de Bornabois et dans l'aire de jeux en juin 2011.



Après l'abri de la Fourchue Eau, c'est au tour de celui du Sapin Marie-Louise de retrouver une seconde jeunesse !

***Le Comité et moi-même
vous présentons nos
meilleurs vœux pour 2012 !***

La présidente :
Brigitte BIONDI

Le Club Vosgien fête ses 80 ans

L'association locale du Club Vosgien de la Vezouze Cirey-sur-Vezouze/Val-et-Châtillon célèbre en cette année 2011 son 80ème anniversaire. Avant sa création, les randonneurs de notre secteur faisaient partie du Club Vosgien de Sarrebourg. C'est en 1931, le 31 août, très précisément, sous l'impulsion de Monsieur Camille PARMENTIER, également conseiller municipal de la commune, qu'est décidé de fonder une Section Club Vosgien à Val-et-Châtillon. C'est à cette époque que sont recrutés les premiers membres de l'association, établissant ainsi des bases solides et durables. Très rapidement, l'essor du Club Vosgien de Val-et-Châtillon va se développer et se composer en à peine quelques mois de 180 membres ! C'est dire l'engouement que suscitaient la randonnée et l'amour de la forêt dans notre village.

Monsieur Camille PARMENTIER élargit à Cirey-sur-Vezouze son champ d'action et fait la rencontre de Monsieur Georges THIAUCOURT, un jeune amoureux de la nature qui connaît le massif forestier et les chemins comme sa poche ! Il lui cède alors le poste de directeur des sentiers, car à l'époque on n'utilise pas encore pas le vocable d'«inspecteur des sentiers».



Le Refuge du Taurupt

Le président Camille PARMENTIER se met rapidement à la recherche d'un nouveau refuge. Dès avril 1956, le Club Vosgien pose ses valises au chalet Sainte Marguerite, situé près d'Allarmont sur la commune de Bionville. Cette maisonnette est très petite et quelques améliorations y sont apportées comme l'eau et l'électricité !

Malgré ces aménagements, le Président décide de trouver un nouveau point de ralliement. C'est grâce à l'aide de Jean LOCATELLI, garde-forestier sur notre secteur qui nous a quittés début 2011, que le Club Vosgien atteint son nouveau point de ralliement à «La Boudouze» dans une ancienne maison forestière, à l'entrée du massif de Bousson. Là également, de nombreux travaux attendaient les bénévoles courageux et déterminés du Club Vosgien afin de remettre en état l'habitat.



Messieurs Georges THIAUCOURT (à gauche) et Camille PARMENTIER (à droite), premier et troisième président de la section locale du Club Vosgien, sur le sentier des Roches en 1934.

Une des premières missions du président était de trouver un refuge sous les traits d'un gros abri ou d'une maison afin d'y accueillir tous les membres. Ce fut chose faite avec la découverte d'une maison délabrée dans la vallée de la Plaine au Taurupt. C'est le premier des quatre refuges qu'occupera le Club Vosgien. Offrant un confort des non moins spartiates, il permettait tout de même de loger 17 personnes. L'association s'y installera entre 1938 à mars 1955, date à laquelle pris fin le bail.



Le Chalet Sainte-Marguerite



« La Boudouze »

Le grand confort n'est toujours pas au rendez-vous mais les conditions de logement s'améliorent de refuge en refuge.

Monsieur PARMENTIER assurera la présidence du Club Vosgien de sa création à l'année 1959, lorsqu'il rejoint les sentiers célestes.

C'est Monsieur Gratien LORRAIN, que l'on ne présente plus, qui était déjà maire de la commune de Val-et-Châtillon depuis 16 ans qui assumera les charges de l'association jusqu'en 1974 où il quitte ses fonctions à l'âge honorable de 91 ans !

C'est Monsieur Georges THIAUCOURT, le fidèle des fidèles de la section, qui lui succède de 1974 à 1981.



Messieurs Gratien LORRAIN (à gauche), président de 1959 à 1974, et Georges THIAUCOURT (à droite), président de 1974 à 1981, ici en 1964 lors d'une sortie au lac de Gérardmer.



Monsieur Georges EPPE, président de 1981 à 1993 et de 1997 à 2002.

En 1981, le décès de Georges THIAUCOURT plonge l'association dans le deuil. Après un intérim assuré par Monsieur René BOURNIQUE et Madame Mathilde THIAUCOURT, Monsieur Georges EPPE est élu président, charge qu'il assumera durant 18 années sur deux périodes de 1981 à 1993 puis de 1997 à 2002.

Dès 1984, la qualité de l'accueil à « La Boudouze » se dégrade due en partie à la toiture en mauvais état. Des compromis avec l'O.N.F. sont envisagés mais les projets doivent avorter.

En 1989, le Club Vosgien devient propriétaire pour la première fois du 4ème Refuge qu'elle occupe, au lieu-dit «La Boulaie» sur le territoire d'Angomont entre Petitmont et Bréménil. Grâce à la pugnacité et le travail acharné des bénévoles, cette ferme, isolée dans la nature mais dotée d'un cachet indéniable, retrouvera une seconde jeunesse.

A cette date, de nouveaux sentiers ont été créés, afin de permettre aux randonneurs de découvrir un lieu où ils pourront faire une halte.



La Boulaie

De 1993 à 1997, c'est Monsieur Gilbert DUHAUT, un autre renard, qui prendra les rênes de la section, période trop courte puisqu'elle s'achève par son décès.

Depuis 2002, il y aura donc 10 ans en 2012, c'est Madame Brigitte BIONDI, première femme présidente de l'association, qui dirige avec brio les devenirs de la section locale du Club Vosgien, cette vieille dame de 80 ans très dynamique, pleine de ressources, d'énergie et de projets. Bon anniversaire et longue vie au Club Vosgien !



Monsieur Gilbert DUHAUT à la Roche des Voleurs en 1970, président de 1997 à 2002.



Madame Brigitte BIONDI et Monsieur Georges EPPE

Olivier BENA

D'après les notes de Georges EPPE et les photographies gracieusement prêtées par Mme Jacqueline THION et Brigitte BIONDI

Le Monument aux Morts fête son 90ème anniversaire

La Première guerre mondiale n'a pas épargné notre village. Dès août 1914, les Allemands ont occupé la commune et y resteront jusqu'à l'Armistice du 11 novembre 1918. C'est ainsi que notre Val sera quasi vidé de sa population et que tout sera pillé : fourrage, meubles, literie, paille, bétail, étain des orgues et cloches de l'église. Les machines, la tuyauterie et tout le matériel des deux usines ont été envoyés en l'Allemagne. 85 habitants civils ou militaires seront les victimes de ce que l'on souhaitait être « la der des ders ».

Pour honorer à perpétuité la mémoire des Enfants du Val au champ d'Honneur au cours de la Grande Guerre, l'idée d'élever un monument digne de ces braves germa. Pour se faire, un Comité Local se constitua afin d'organiser et de rechercher les moyens propres à réaliser le projet, notamment à trouver la somme d'argent nécessaire afin de le financer. Ce Comité, sous la présidence d'honneur de M. Camille CLAUDE, maire de la commune, comprenait 7 membres actifs dont 3 désignés par le Conseil Municipal et 4 autres par la Section des Mutilés et des Anciens Combattants à savoir :

- Monsieur Joseph FARNER, Adjoint et Mutilé, Président actif.
- Monsieur Louis CANAUT, Conseiller municipal, Vice-Président
- Monsieur Emile COLLENNE, Mutilé, Vice-Président
- Monsieur Camille PARMENTIER, Conseiller Municipal, Trésorier
- Monsieur Joseph LIEVRE, Mutilé, Trésorier-Adjoint
- Monsieur Louis CAYET, ancien prisonnier civil, Secrétaire
- Monsieur Edmond FEVE, Conseiller municipal, Secrétaire-Adjoint



Le Monument aux Morts

Le premier acte du Comité aura été de remercier les généreux donateurs des débuts où 781 Francs 80 centimes furent déjà récoltés par des quêtes lors de bals ou encore la vente de petites fleurs le 28 août 1920. Confiant dans la générosité des habitants, le Comité ouvrit une souscription publique afin de permettre à ceux qui le souhaitent de participer à l'hommage rendu aux chers morts du Val et de donner un témoignage de reconnaissance aux familles si cruellement éprouvées.

Ce sont Louis CAYET, secrétaire de mairie, et Camille PARMENTIER qui reçurent la tâche de recevoir les souscriptions. Il fut aussi décidé que chaque semaine serait affichée à la porte de la mairie la liste des généreux donateurs. Pas moins de treize listes seront publiées. La somme totale récoltée s'éleva à 18 697 Francs et 60 centimes.

Lors d'une séance du Conseil Municipal en date du 31 décembre 1921, le maire, Monsieur Camille CLAUDE, donna lecture des plans et devis relatif au Monument commémoratif des Enfants du Val « Morts pour la France » qui devait être édifié sur la Place Jean de Klopstein. Ce lieu situé devant l'église Saint-Laurent fut donné par le baron, fraîchement réélu conseiller général de Cirey, en décembre 1899. Ce terrain au lieu-dit « Bon-Moutier » avait été alors transformé par décision du Conseil Municipal en une place publique aux abords de l'église afin d'embellir le village. C'était un signe fort car le baron fut tué par des tirs allemands à la fenêtre du château de Châtillon, le 17 novembre 1914, faisant de lui une des premières victimes de la guerre.



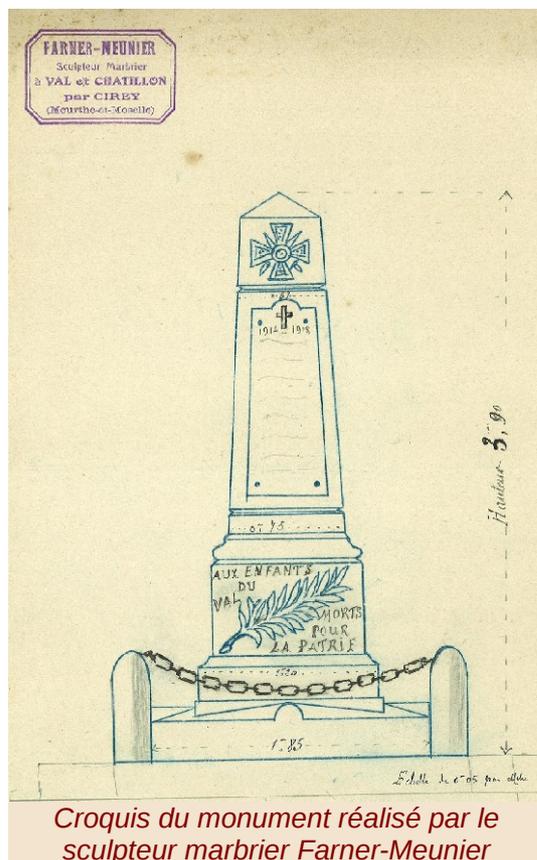
Baron Jean de KLOPSTEIN



Square Jean de Klopstein avant l'élévation du monument

Le maire, Monsieur Camille CLAUDE, évoqua également le marché passé de gré à gré avec Monsieur François Joseph Farner, sculpteur à Val-et-Châtillon. La somme forfaitaire pour l'érection du Monument s'élevait à 17 500 Francs. La souscription publique, ayant déjà rapporté la modique somme de 14 000 Francs, un crédit de 6 000 Francs fut voté sur les fonds libres de la caisse municipale au titre de l'année 1922 : 3 500 Francs pour la subvention pour le Monument et 2 500 Francs pour les frais occasionnés par les fêtes du jour de l'inauguration.

L'accord passé entre le maire et Monsieur FARNER laissait entrevoir dès cette date ce qu'est toujours l'actuel Monument aux Morts. Monsieur FARNER avait la charge d'ériger un monument en granit rouge corail des Vosges, poli sur les quatre faces, qui devait être rendu posé de même que les accessoires pour le 10 avril 1922. Sur la face principale est gravée l'inscription « AUX ENFANTS DU VAL, MORTS POUR LA PATRIE » de même qu'est placée une palme en bronze massive de 1,20 m de longueur. Sur la tête de la pyramide, une Croix de Guerre également en bronze était disposée. Chacune des quatre faces recevront une plaque de marbre blanc poli où seront gravés et peints en rouge les noms des 85 héros tombés au Champ d'Honneur. Ces plaques sont fixées à la pyramide au moyen de clous à vis en cuivre et à têtes nickelées. Aux quatre angles du monument sont posés des obus de 270 français (offerts par le Sous-Secrétariat de la Liquidation des Stocks après une intervention émanant du député Mazerand) reliés entre eux par des chaînes en fonte peintes et argentées de même que le sont les quatre obus.



Croquis du monument réalisé par le sculpteur marbrier Farner-Meunier



Débuts des travaux de l'élévation du Monument Commémoratif en 1922

DIMANCHE 23 AVRIL 1922 : UNE JOURNÉE HISTORIQUE POUR LE VAL

Voici en détails le programme minuté de la cérémonie :

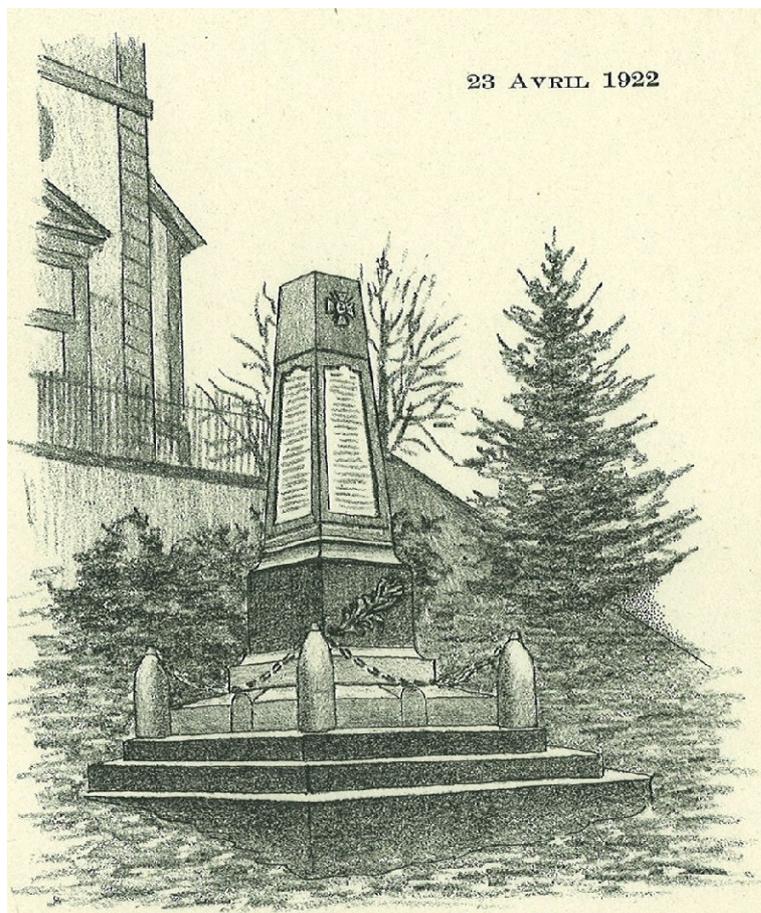
9h10 : Arrivée de la Fanfare de M. MAZERAND, à l'entrée du Val. Formation et défilé jusque la Mairie avec pas redoublé.

9h30 : Réception des invités, Salle de Classe des Filles.

9h45 : Formation du cortège devant la Mairie sous la direction des Sapeurs-Pompiers :

Ordre du placement du cortège :

- La Clique des Gas du Val,
- Les Gas du Val,
- Les enfants des Ecoles :
en premier les Garçons,
en second les Filles,
- La Fanfare de M. MAZERAND
- Drapeau de l'A.M.C. et sa garde d'Honneur,
- Les Membres de l'A.M.C.,
- Drapeau des Vétérans et sa garde d'Honneur,
- Les Vétérans,
- Le Conseil Municipal,
- Les Invités :
- Autorité militaire,
- M. MAZERAND, député,
- Les habitants du Val.
- Les Sapeurs-Pompiers encadrent le Conseil Municipal, les Invités et les Autorités.



Magnifique dessin au crayon décorant le menu des cérémonies

9h50 : Départ pour l'Eglise par la Grande-Rue et la rue Molière. Marche par la Clique des Gas du Val.

10h : Entrée à l'Eglise, dans l'ordre du cortège. Les drapeaux et leurs gardes d'honneur se placeront au chœur. Les Pompiers formeront le piquet d'honneur autour du catafalque. La Fanfare de M. MAZERAND prendra place à la Tribune, côté droit.

Au début de la Messe : Marche par la Fanfare.

A l'Elévation : Sonnerie par la Clique.

Après l'Elévation : Morceau religieux par la Fanfare.

Communion : chant « Pro Patria mortuis ».

Après le Libera : Allegro par la Fanfare.

Sortie de l'Eglise : Les Pompiers en premier.

Formation du Cortège sur la place des Tilleuls, côté de l'Eglise. Même ordre qu'à l'arrivée. Descente par la rue Molière et par la Grande-Rue.

Les assistants se masseront dans la Grande Rue, entre les maisons Durand et Ketter, face au monument.

Les pompiers en avant, chargés d'assurer l'ordre et la police.

Le Conseil Municipal, les invités, les drapeaux et leurs gardes d'Honneur et un piquet de pompiers prendront place auprès du Monument.

La Fanfare se placera dans le Square, à l'entrée ouest, à droite du Monument.

A la levée du Voile par un pompier, la Marseillaise jouée par la fanfare.

Bénédiction du Monument.

Discours.

La cérémonie terminée, les personnes devant assister au Banquet, se formeront en cortège devant chez Ketter.

Fanfare de M. MAZERAND, les délégations, le Conseil Municipal, les invités, les souscripteurs.

Défilé jusque la Mairie avec pas redoublé.

Devant la Mairie, dislocation.

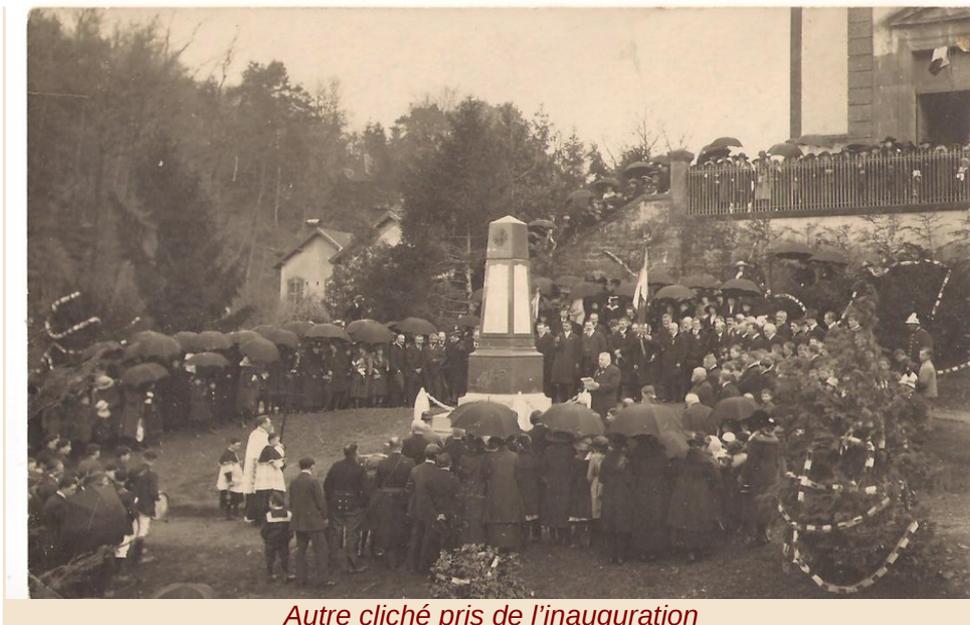
Les personnes prenant part au Banquet, entrent immédiatement dans les salles du Banquet.

Apéritif offert par la Municipalité à la Fanfare et à la Clique.

Le menu copieux du Banquet était truite saumonée sauce vénitienne, paté à la ménagère, macédoine de légumes au velouté, chapon rôti, galantine de volaille périgieuse, gâteau breton, café liqueurs. Plusieurs vins furent également servis lors du Banquet : Toul, Santenay et Cristal-Vouvray.



Cliché pris lors de l'inauguration



Autre cliché pris de l'inauguration

Voici le discours prononcé par le Maire de Val-et-Châtillon, Monsieur Camille CLAUDE :

Mesdames, Messieurs,

La Commune de Val-et-Châtillon a voulu, elle aussi, apporter un témoignage durable de reconnaissance à ceux de ses Enfants, trop nombreux, hélas, qui sont tombés en défendant le sol sacré de la Patrie.

C'est grâce à la générosité de tous que cette œuvre a pu être menée à bonne fin. 231 familles ont apporté leur obole à la souscription. Nous les en remercions bien sincèrement.

Ce superbe Monument a été placé dans ce Square, en mémoire de M. le Baron Jean de Klopstein, dont il porte le nom, et qui, lui aussi, a versé son sang et donné sa vie pour son pays, après s'être sacrifié sans compter pour les habitants du Val restés sous la botte ennemie, et surtout pour que tous, nous ayons constamment sous les yeux, les noms de nos fils, de nos époux, de nos frères, de nos amis, tombés victimes du Devoir.

Les 85 noms qui ornent ces 4 faces, rappelleront à tous, le courage, l'abnégation, l'esprit de sacrifice dont nos héros furent animés.

En les lisant, nos jeunes conscrits, chaque année, y retrouveront, soit un père, soit un frère, soit un oncle, et plus tard des aïeux, et dans un sentiment de noble fierté, prendront la résolution d'être leurs dignes successeurs, et comme eux, jureront de faire, s'il le faut, le sacrifice de leur vie.

Où donc sont-ils, tous nos chers disparus ?

Les dépouilles de quelques-uns nous sont parvenues, et dorment en paix dans le cimetière communal. D'autres reviendront encore ; mais le plus grand nombre, dont les tombes sont inconnues, reposent dans tous les coins de notre Terre de France. Ils sont tombés au Donon, à la Chipotte, à Morhange, au Bois le Prêtre, à Verdun, en Argonne, à la Marne, à Notre Dame de Lorette, en Belgique et même jusqu'en Turquie d'Asie, aux Dardanelles et en Russie, partout où la mitraille a semé la mort.

Aux familles qui sont privées du bonheur de pouvoir aller prier sur les tombes des leurs, ce Monument, tout en renouvelant leur tristesse, apportera néanmoins une consolation.

Honneur à vous, les Vaillants, les Immortels. Vos noms sont désormais gravés sur ce granit. Au nom de vos familles, encore endeuillées, qui vous pleurent, au nom de vos amis, et à celui de toute la population du Val, je vous salue bien respectueusement.

Gloire aux Héros,

Gloire aux Martyrs.

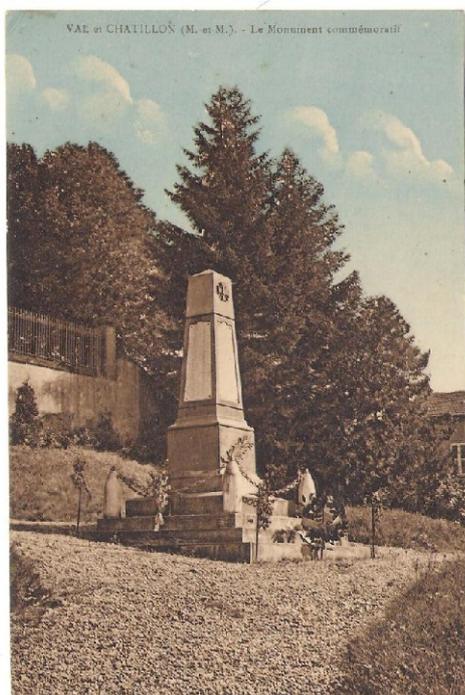
Voici la liste des 85 noms gravés dans le granit du Monument aux Morts :

ABSALON Joseph	EVARD Jean Baptiste	MARTIN Joseph
ADAM Joseph	FALTOT Joseph	MASSON André
BARD Joseph	FALTOT Jules	MASSON Jean-Baptiste
BELCOUR Jules Prosper	FEINDRICH Joseph	MASSON Paul
BERNARD Paul	FERRY René	MATHIS Jules
BERTRAND Jules Alfred	FEYS Auguste	MINET Georges
BIGARE Joseph Jules	FLAVENOT Paul	MOITRIER Joseph
BINDLER Juste Eugène	FREMION Constant	NUSBAUM Lambert
BLAISON Louis	GERARD Chéri	OESCHGER Paul
CAYET Alphonse	GERARD Léon	PERRIN Charles
CAYET Camille	GEORGE Léon	PHILBERT Eugène
CUNY Léon	GLAUDEL Georges	PIERREL Léon
CUNY Maxime	GUIOT Jean-Pierre	PIERSON Charles
DEHLINGER Louis	HACHAIR Charles	RECEVEUR Joseph
DEHLINGER Joseph	HEIMBURGER Georges	RINGUE Auguste
DEHUC Louis	HELMER Remy	ROMARY Alphonse
DEHUC Henri	ISAAC Alfred	ROUSSELOT Joseph
DEMANGE Auguste	JACQUES Joseph	SCHAEFFER Jules
DEPOUTOT Joseph	JEANDON Joseph	SCHMITT Joseph
DEPOUTOT Auguste	JOURDAIN Camille	SOUHAIT Camille
DEPOUTOT Paul	KUBLER Alphonse	SOUHAIT Joseph
DEPARIS Anatole	KUSTER Joseph	TARNUS Camille
DIDIOT Emile	DE KLOPSTEIN Jean	VASSEUR Joseph Honoré
DURAND Louis	LABADIE Louis	VASSEUR Joseph Laurent
DURAND Joseph	LHOTE Charles	VASSEUR Louis
DURAND Laurent	LHOTE Julien	VIGNERON Jean
DURAND Jules	LIEVRE Charles	WOHLSCHIES Charles
EIGLE Louis	MANT Joseph	
EIGLE Lucien	MARIENFELDT Joseph	



Tableau de victimes de la Grande Guerre, situé dans la salle du Conseil Municipal

Il est intéressant de noter que trois noms figurent sur le tableau et non sur le monument. Il s'agit de Louis CHRISTMANN, Emile SCHOULER et Edmond GANCE. Seul ce dernier a été ajouté sur le Monument aux Morts.



VAL-ET-CHÂTILLON HONORÉE DE LA CROIX DE GUERRE :

Fin 1921, M. Georges Mazerand, député-maire de Cirey-sur-Vezouze, invite le conseil municipal à solliciter la Croix de Guerre au bénéfice de la commune. D'un premier avis, Les élus refusent cette haute distinction mais, le mois suivant, apprenant que toutes les communes du canton l'avaient demandée, les conseillers municipaux changent aussitôt d'opinion et ladite croix de Guerre sera remise officiellement au cours de l'inauguration du monument aux morts, le 23 avril 1922. Ceci explique le fait que le Monument aux Morts est orné d'une représentation de la récompense.

Olivier BENA



Croix de Guerre se trouvant au sommet du tableau commémoratif

Sources :

-Archives municipales de Val-et-Châtillon

-Crédits photographiques :
Alain GERARD



La plaque des victimes de 1939-1945 retrouvée !

Après avoir évoqué les victimes de la Première Guerre Mondiale, intéressons-nous également à celles de la Deuxième Guerre Mondiale et des autres conflits. Lorsque l'on regarde les deux photographies ci-dessous, on remarque bien que la plaque située à droite a disparu du mur de la salle du Conseil Municipal. Pourquoi ? La seule explication que je peux avancer est celle de ne pas avoir reposé ladite plaque commémorative après la rénovation de la salle au début des années 1970 et de l'avoir remplacée par un luminaire !



Plaque des Victimes de 1939-1945 et autres



Roland DARDAINE, secrétaire de mairie et Gratien LORRAIN, maire de 1943 à 1971



Roland DARDAINE, secrétaire de mairie et Philippe ANDRE, maire de 1971 à 1977

A l'occasion de l'organisation des Journées du Patrimoine, la plaque a été (re)découverte dans la salle des archives de la mairie. Ce qui signifie qu'elle y est peut être restée près de 40 ans ! Le 2 septembre 2011, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la proposition de Madame TALLOTTE d'accrocher la plaque dans la salle du Conseil à l'instar de celle en hommage aux morts pour la France de la première guerre mondiale. Depuis, elle a retrouvé la place qui lui revenait de droit !

LES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE 1939-1945 :



Plaque des victimes de 1939-1945 ajoutée au Monument aux Morts

Au début de l'année 1941, l'état de santé du **R.P. Umbricht** s'était considérablement aggravé et des troubles mentaux commençaient également à apparaître. Il se rendit une dernière fois à Vittel où sa sœur venait de décéder. Il fit également une visite éclair en Bretagne et dans la Sarthe pour revoir quelques anciens. Pourtant, en août 1941, il devait entrer à la clinique psychiatrique de Meyzieu où il devait s'éteindre subitement le 22 octobre 1941. Des obsèques très simples furent célébrées et on lui donna une sépulture à Meyzieu le 25 octobre. Sa dépouille ne sera transférée au cimetière de Val-et-Châtillon qu'en 1947.

Monsieur **Louis STAIQULY**, instituteur, né à Angomont le 27 juin 1910 meurt « pour la France » à Clermont-Ferrand en Auvergne, le 29 novembre 1941. Son épouse, née Marie-Louise CAYET, devient veuve de guerre et leurs deux enfants, Roland et Huguette, sont faits « Pupilles de la Nation ».

Monsieur **Charles BLAISE**, déporté au camp de Ludwigsburg en Allemagne, y décède en captivité le 3 avril 1942. Il était né à Saint-Maurice-sur-Moselle dans les Vosges le 6 mars 1917 et avait donc 25 ans. Il était affecté au 348^{ème} Régiment d'Infanterie. Il était célibataire.

Le 3 septembre 1944, **Joseph LAMBOUR**, né le 2 janvier 1923 à Hartzviller en Moselle, déporté à Ludwigshafen, est tué au cours d'un bombardement. Il était célibataire.

Le 22 septembre 1944, vers 18h30, six bombes américaines tombèrent sur le Val. Le carrefour de la rue Rayterre et celle de Cirey est visé. L'objectif de l'aviation alliée était de couper les routes permettant aux Allemands d'avoir une situation de repli. Le jeune **Roger LAUBER**, né à Petitmont le 27 février 1929, fils de Paul LAUBER, déjà décédé, et de son épouse, née Catherine FALTOT, épouse en secondes noces de Joseph BLAISE, meurt écrasé sous les décombres des maisons Blaise et Romary au 1 rue Rayeterre. Deux autres bombes atterrirent sur une roche proche du carrefour des rues de Châtillon, Jean-Mariotte et Grande Rue, au centre du village.

Madame **Marie PARMENTIER**, né le 16 juin 1890 à Val-et-Châtillon, épouse de Camille PARMENTIER, fondateur du Club Vosgien dans notre localité, et mère de quatre enfants, revenant de son jardin, fut la seconde victime de la journée.



Les deux dernières bombes, probablement destinées au carrefour des routes de Badonviller et de Saint-Sauveur, à proximité du pont sur le ruisseau du Val, défoncèrent profondément un pré en bordure dudit ruisseau à une vingtaine de mètres de la maison habitée aujourd'hui par Mme VOUAUX. L'origine du bombardement des avions américains est sans doute due à l'installation dans les jours qui ont précédé l'attaque de l'état-major du Maréchal KEITEL dans notre village.



La maison de droite a été détruite au cours du bombardement du 22 septembre 1944



Aujourd'hui, une croix se trouve à cet endroit. Y-a-t-il un lien ?

Sentant la défaite se rapprocher de plus en plus, les Allemands redoublèrent d'agressivité envers les résistants. Monsieur **Joseph CAYET**, né le 31 décembre 1894 à Val-et-Châtillon, est ainsi fait prisonnier et envoyé au camp de Dachau en Allemagne, pour motif d'avoir ravitaillé en denrées le maquis. Il y décédera le 16 janvier 1945.

Le 23 mai 1945, alors que la guerre est finie, Monsieur **Jules BIENTZ**, né le 14 décembre 1906 à Val-et-Châtillon, fils de Jules BIENTZ, boulanger, et de son épouse, née Marie FALTOT, négociante, est décédé à l'âge de 37 ans à Bad-zwischen-Ahn en Allemagne. Il était célibataire.

CHARLES THOMAS (1913-1944)



Près de 70 ans après son décès, ce sujet reste encore assez tabou parmi les plus anciens de notre village. Qui détient réellement la vérité ? Personne ! N'ayant pas été un témoin de ce qui s'est vraiment passé, seuls des faits biographiques vérifiés sont ici développés afin d'éviter toute forme de polémique. Il n'est pas question d'ouvrir la boîte de Pandore.

Charles Thomas est né le 1er mai 1913 à Val et Châtillon, rue Molière. M. et Mme Alfred BECKER sont actuellement les propriétaires de sa maison natale. C'était un des célèbres membres de la Résistance F.F.I. sous le nom de code « César » dans l'Est de la France. Avant la seconde Guerre Mondiale, il était sergent au 9ème Zouaves à Fort National en Algérie puis secrétaire de chancellerie à Marseille.

Dès la dissolution de l'armée française, il contacte les services du Général de Gaulle, qui le charge du secteur du lieu de son enfance, à savoir- Blâmont-Cirey, dirigé à l'époque par le Colonel Gilbert Grandval.

Le dimanche 1er octobre 1944, il est arrêté par la Milice française à son domicile à Val suite à une dénonciation de sa résistance contre l'ennemi allemand. Livré à la Gestapo, pour y être torturé avec 3 compatriotes F.F.I. . Quelques jours plus tard, le 14 octobre 1944, Charles Thomas est fusillé avec ses compagnons dans la forêt de Cirey-sur-Vezouze.

Pour honorer son courage, une stèle a été érigée dans ce bois à l'endroit exact de son exécution en compagnie de ses trois camarades résistants.



De plus, une plaque de marbre a été apposée sur le monument aux Morts de la commune avec ce texte gravé :

"À notre camarade et chef dans la Résistance - Charles Thomas - Torturé et fusillé par la Gestapo le 14 octobre 1944 - Les hommes de sa Trentaine F.F.I. de Val-et-Châtillon, sauvés par son silence héroïque - Ses chefs et frères d'armes F.F.I. du secteur de Blâmont-Cirey - En témoignage de fidèle reconnaissance".

Sur la façade de sa maison natale, son gendre, le général Joseph Plantevin a dévoilé une plaque portant cette inscription : « Ici est né le 1er mai 1913 Charles Thomas Héros de la Résistance. Fusillé par l'ennemi le 14 octobre 1944. ».

Il recevra de nombreuses décorations à titre posthume :

- Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent et palme de bronze (remise à Baccarat en 1945 à son fils aîné, par le colonel Gilbert Grandval, haut-commissaire de France en Sarre.
- Chevalier de la Légion d'honneur (remise à Val-et-Châtillon en 1950 à son fils aîné par le colonel Gouze de Saint-Martin.
- Médaille de la Résistance pour honorer son action héroïque.

D'AUTRES VICTIMES DE L'AFRIQUE DU NORD

Deux autres plaques ont été également ajoutées en hommage aux victimes de la France d'Outre-Mer, comme on l'appelait ainsi à cette époque, sur le Monument aux Morts. Il y a tout d'abord **Ernest NOËL**, né à Val-et-Châtillon le 10 juillet 1908 et décédé à l'hôpital militaire de Casablanca au Maroc le 4 mars 1930 à l'âge de 21 ans. Il se trouve également sur la plaque commémorative retrouvée en mairie.

Concernant la guerre d'Algérie, il est à noter deux victimes militaires.

Dans la soirée du 29 novembre 1960, l'adjudant **Georges Etienne REINICHE**, né le 13 janvier 1925, a été

tué en Algérie dans une embuscade dans la région de Djidjelli. Appartenant à l'unité du 81^{ème} régiment d'Infanterie alpine, l'adjudant Reiniche bénéficiait à ce moment-là d'une permission de quatre jours. Il décida donc de se rendre à Texenna où il comptait de nombreux camarades. Il quitta la ville à bord d'un véhicule de la gendarmerie vers 17 heures. Arrivé à quelques kilomètres de Texenna, son véhicule fut pris à partie par un élément rebelle. C'est au cours de cet engagement qu'il fut mortellement blessé ainsi que le gendarme qui conduisait tandis que les deux autres occupants du véhicules étaient grièvement blessés. La réaction des troupes amies força les rebelles à s'enfuir. Sa dépouille fut immédiatement transportée à l'infirmerie de garnison de Djidjelli. C'est dans cette même ville que ses obsèques furent célébrées le 2 décembre 1960 en présence du colonel commandant le secteur, de nombreux officiers, sous-officiers et alpins du régiment et de délégations de tous les corps de la garnison. Après avoir reçu les honneurs militaires par un détachement de commando, le colonel épingla sur le voile tricolore recouvrant son cercueil la croix de chevalier de la Légion d'honneur et la croix de la Valeur Militaire avec palme afin d'honorer son courage et sa mort glorieuse. Un temps inhumé au cimetière de Djidjelli, sa dépouille fut ensuite plus tard transféré au cimetière de Val-et-Châtillon où une foule nombreuse et émue assista à ce triste événement dont de nombreuses personnalités afin de soutenir une famille et surtout une mère, veuve de la Grande Guerre, et ayant déjà perdu un fils dans de tragiques circonstances. Il avait déjà passé 18 années de service à combattre pour son pays. Excellent sous-officier ayant une conduite remarquable, il s'était fait de nombreuses fois remarqué par ses actions menées dans son unité.

Quelques mois plus tard, **Guy LIAUVILLE**, sergent au 23^{ème} Escadre d'Hélicoptère, 3123 ESC., né le 29 décembre 1938 à Nieul (87), sera à son tour victime de la guerre lorsqu'il décède en opération le 30 juin 1961 à huit kilomètres de Guelma à l'est de Millésimo en Algérie. Il laissa dans la tristesse sa jeune épouse, née Huberte THOMAS. Il est à constater que seul l'adjudant REINICHE figure sur une plaque et non le sergent LIAUVILLE. LIAUVILLE se trouve cité sur le Monument aux Morts de Nieul (87), sur le Mémorial AFN de Limoges (87). Les deux victimes militaires se trouvent également sur le Mémorial départemental A.F.N. 1952-1962 de Nancy-Thermal.

Sources :

- Archives Municipales.
- M. Roland DAL MARTELLO, pour le prêt de deux articles sur l'adjudant Reiniche.
- Avec l'aide d'Anne-Marie CARO pour les recherches dans l'Etat-Civil.
- Photographies : Alain GERARD



Plaque comportant des victimes de l'Afrique du Nord

René VEILLON (1864-1920)

Afin de prolonger encore l'hommage rendu cette année par la Commune à Alfred RENAUDIN, évoquons la mémoire de son « cousin » par alliance, Monsieur René VEILLON, qui a marqué l'histoire contemporaine de notre village en assumant la charge de premier magistrat, de manière parfois controversée, et qui fut le maître d'œuvre de la fondation de la Société Cotonnière Lorraine au tournant du 20ème siècle. Ses talents cachés d'artiste-peintre ne sont pas non plus à négliger.

C'est à Mortagne-au-Perche dans l'Orne, bien loin de la Lorraine et de notre Val, qu'il faut se diriger pour découvrir les racines de René VEILLON. René, Marie, Joseph VEILLON naît le 29 février 1864 à 9 heures du matin au domicile familial rue de l'Hospice. Il est le premier enfant d'Alphonse Emile VEILLON (1838-1905) et de son épouse, née Célestine JOUBERT.

Son père, Alphonse VEILLON, est le fils d'un jardinier, qui, après de brillantes études, enseigne au collège de la même bourgade. En 1862, il a fait un « beau » mariage en épousant la veuve de de Monsieur Louis RENARD, prospère exploitant de Colonnard-le-Buisson. Il devient le jeune beau-père de Mary RENARD, orphelin de père. Le 29 juillet 1865, le couple aura également la joie d'accueillir la naissance d'une petite Alice.

La famille s'installe 50, rue aux Sieurs à Alençon et reprend un fonds de commerce d'une « Librairie



Classique, Littéraire et Religieuse ». Outre les livres, les produits à vendre sont divers et variés : gravures, papiers timbrés, cartes routières, fournitures de bureau, ... En 1873, lors de l'Exposition industrielle d'Alençon, Alphonse VEILLON est récompensé d'une médaille d'argent. En effet, il y montre des « Tableaux photographiques », c'est-à-dire des compositions photographiques visant à rivaliser avec la peinture. Toutefois, ces images aux tons fondus si elles relèvent bien du courant « pictorialiste » n'ont rien des tics de celui-ci. Ni poses apprêtées, ni clair-obscur « m'as-tu vu » chez VEILLON mais des vues nettes et précises qui peuvent aussi constituer de véritables aide-



Photo carte professionnelle d'Alphonse VEILLON datant de 1890.

mémoires. En 1876, il a l'infinie d'être nommé professeur de « Dessin d'imitation » au lycée d'Alençon, puis à l'École Normale, où il aura même comme élève le philosophe Alain ! En 1878, il ouvre 17 rue du Château un atelier de « peintre photographe ». En 1881, il se classera même hors-concours de l'Exposition industrielle d'Alençon

Si le père s'est finalement accompli dans son métier de photographe en rêvant d'être peintre, le fils,

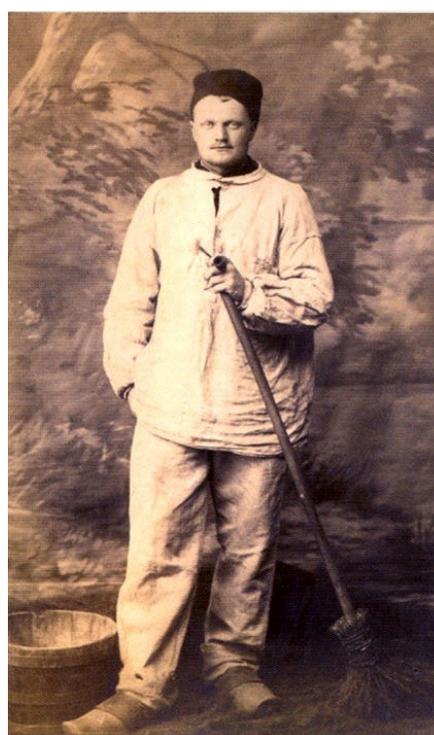
René, s'est révélé un très bon peintre amateur. Plutôt poète, il n'a peut-être pas su opposer assez de tempérament pour défendre son réel talent contre l'influence de son demi-frère, Mary RENARD, un grand artiste-peintre de la région mancelle, et les aspirations bourgeoises de son épouse, Julia. Très tôt, il expose aux salons de Caen (dès 1883) et participe plusieurs fois au Salon des Artistes Français entre 1886 et 1888. Avec Bord de Sarthe à Saint-Cénéri-le-Gérei, sa carrière artistique abandonnée à contrecœur est récompensée par le prix Brizard décerné par l'Institut de France. La toile sera immédiatement acquise par la ville d'Alençon au profit du Musée des Beaux-Arts.



Bord de Sarthe à Saint-Cénéri-le-Gérei, Musée des Beaux-Arts d'Alençon



Concours de chapeaux vers 1884 : Mary RENARD, Paul CAÏN, René VEILLON et son père Alphonse VEILLON



René VEILLON en balayeur devant un décor peint de photographe, vers 1885.



Plusieurs silhouettes dont celles de René et Alphonse VEILLON peintes avec cette technique particulière de l'ombre.

En 1885, il immortalise sur toile, Le Pré des Demoiselles Moisy à Saint-Cénéri. Il demeure et reste fidèle à la tradition non écrite des « peintres citoyens » si forte dans la région mancelle. C'est ainsi que 66 portraits, dont ceux de René et Alphonse VEILLON, ont été peints à la lueur d'une bougie grâce à la technique de l'ombre entre 1885 et 1908. Ils représentent des peintres, des gens du village ou encore des clients de passage comme le furent le temps d'un été les Veillon, à l'auberge Moisy.

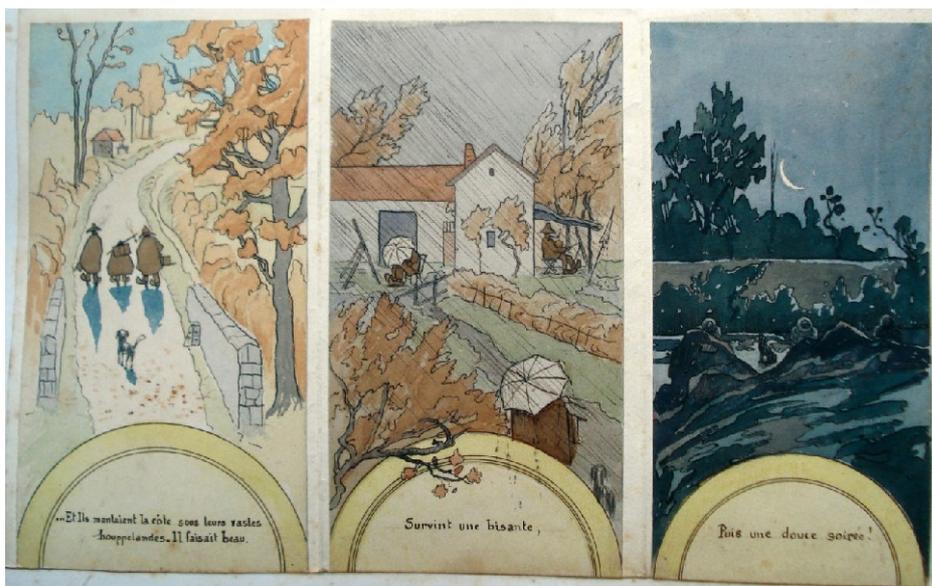
Après des études primaires, René VEILLON, à la tête d'ange et aux yeux bleus, entre comme élève interne au lycée de Caen le 2 octobre 1882 où il suivit pendant deux années les classes de mathématiques spéciales. Il devient bachelier Es-Sciences et Philosophie. Son proviseur fait de lui un portrait élogieux à sa sortie en 1884 : « nous certifions que ce jeune homme qui a été cette

année, admissible à l'Ecole Polytechnique, s'est toujours distingué par son intelligence, son excellente tenue et son application à l'étude ; il a, en outre, fait preuve de dispositions artistiques remarquables ». Cette lettre de recommandation lui permet de prendre part à la deuxième session du concours pour l'admission à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures. Admis, avec une moyenne de 11,4, il fait donc son entrée pendant trois années dans cette grande école prestigieuse pour en sortir ingénieur.

Au bout d'une première année, voici l'annotation qui est déposée par ses professeurs, a contrario de ce qui avait été précédemment écrit : « Travail irrégulier – un peu fantaisiste. Irrégularité fâcheuse. Conduite assez irrégulière. Avec de l'ordre, du soin, de l'assiduité, peut devenir un bon élève. ». Avec une moyenne du classement général de 14,10, il termine 81ème sur 229 élèves, ce qui n'est tout de même pas si mal et est donc admis en deuxième année. Elle

est marquée par une moyenne en progression puisqu'il obtient 14,87 et un classement de 45ème sur 217 élèves pour son passage en troisième et dernière année. Au terme de sa seconde année, la remarque est toute aussi bonne que celle de la première année : « travail convenable. Conduite, assez bien. Trop d'absences non justifiées. ». Le concours final le classe honorablement à la 44ème place sur 186 élèves et lui permet ainsi de décrocher le fameux sésame en 1887 à l'âge de 23 ans. A sa réception du diplôme d'Ingénieur des Arts et Manufactures le 4 décembre 1887, VEILLON indique qu'il n'a pour le moment aucune place industrielle.

L'année suivante, en 1888, au cours du premier semestre, aux établissements *Bechmann* de Val-et-Châtillon, les travaux des ateliers de teinturerie et d'apprêts en vue de l'activité velours prennent fin. La responsabilité de cette nouvelle unité est confiée à un jeune homme ... René VEILLON. C'est à cette date qu'il posera définitivement ses valises en Lorraine, dans sa commune d'adoption. En 1893, la fabrication du velours devient le fleuron de l'industrie locale.



Projet de triptyque destiné à la décoration de la salle des Fêtes de la mairie de Saint-Cénéri-le-Gérei, aquarelle de René VEILLON datant de 1890.

Le 25 janvier 1893, René VEILLON épouse à Petitmont Mlle Julia CLOUET de huit ans sa cadette. Elle est la nièce par alliance de Jules ZELLER, directeur de l'usine Bechmann. Ce dernier est également son tuteur légal puisqu'elle est orpheline. Le couple n'aura pas de descendance ce qui explique sans doute toute leur implication pour les enfants des ouvriers des usines à travers le patronage.

En 1894, de nombreux faits politiques vont provoquer la division des habitants de la commune comme bon nombre de Français. En mars se développe un sentiment de retour vers le cléricisme. C'est est un positionnement idéologique qui prône la prédominance des idées religieuses et du clergé dans la vie publique et politique. Il s'oppose radicalement à la laïcité. Ces idées sont entre autre relayés par le Maire, M. le Baron de Klopstein, et ses conseillers, au sein même de la population. C'est ainsi que Messieurs Isay et Bechmann ne sont pas épargnés en raison de leur appartenance à la religion juive. L'affaire Dreyfus alimentera également de plus chez René VEILLON sa position en faveur du cléricisme et de surcroît son profond antisémitisme. Le 3 mai 1896 eurent lieu les élections municipales qui virent entrer au sein du conseil René VEILLON. Le 17 mai, suivant, à la surprise générale, il est élu maire de la commune à l'âge de 32 ans. Il met fin à un « règne » ininterrompu de père en fils des membres de la famille de Klopstein à la tête de la localité depuis 1829 !

A la rentrée scolaire de 1898, il est question de nommer des institutrices laïques en lieu et place des sœurs congrégationnistes. Animé par de profondes convictions religieuses, René VEILLON va engager un véritable bras de fer avec le ministère de l'Instruction Publique. Il réclame au ministre que soit maintenu l'ancien système mais une institutrice laïque est tout de même nommée et parvient à se loger pour la rentrée en dépit des réticences de René VEILLON. Il va tenter de rallier à ses positions l'ensemble de sa municipalité et par elle la population villageoise. Malgré tous ses efforts afin de maintenir les sœurs dans leurs fonctions et s'opposer aux enseignants laïcs. Rien n'y fera. Les élections de 1900 reconduiront à ses fonctions René VEILLON.



A droite debout Monsieur René VEILLON , assise Julia CLOUET sa femme. Au centre debout Marguerite ZELLER (épouse d'Alfred RENAUDIN), assise Marguerite ZELLER sa mère. A gauche debout ???, et assis Monsieur Jules ZELLER.



Monsieur René VEILLON assis de profil et sa femme Julia, derrière.

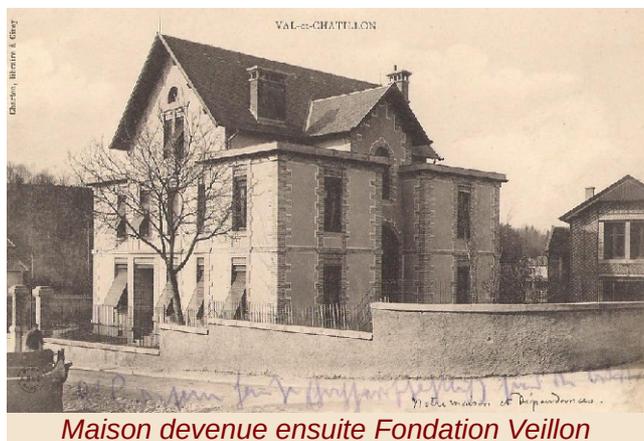
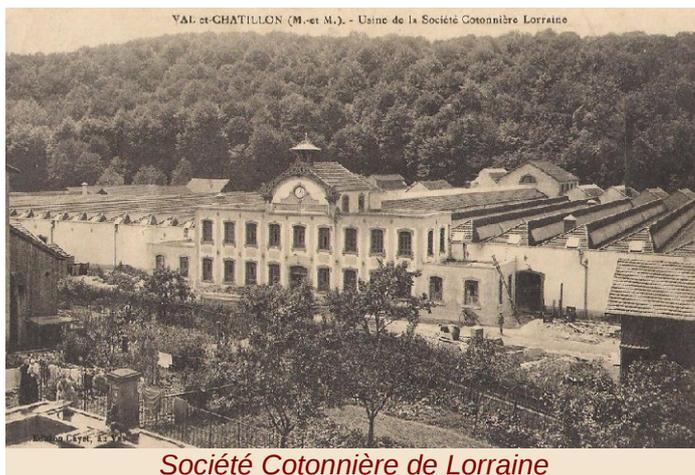


Au premier rang, le troisième en partant de la droite Monsieur René VEILLON et le quatrième Monsieur Jules ZELLER. Les autres personnes me sont totalement inconnues. Je pense que ce sont les personnes qui travaillaient à l'usine.

Toujours dans le cadre de l'affaire DREYFUS qui reprend à la fin du 19ème siècle, René VEILLON, comme un certain nombre de membres de l'usine « Bechmann et Cie », démissionne en 1900. Il formule la volonté de créer dans le village une usine textile. Pendant près d'une année, il va chercher çà et là les fonds qui permettront d'assurer la viabilité de son projet. Il fonde « la Société Cotonnière Lorraine » le 15 juin 1901 en déposant les statuts de l'entreprise chez Maître Zimmermann à Cirey-sur-Vezouze. Il trouve des subsides auprès de particuliers, d'industriels, mais aussi par le biais des familles de Klopstein et d'Hausen de Blâmont. Dans les plans initiés sont prévus une filature, un tissage et une teinturerie. VEILLON a surtout la volonté de développer la fabrication spéciale en cotons teints inexistante en Lorraine.

Les travaux de construction début en été. Le 15 septembre 1901, a lieu la cérémonie de la pose de la première pierre en présence d'une grande partie des villageois de la commune mais également du clergé de la paroisse. Dans cette première pierre scellée sont déposés trois parchemins contenant la composition du conseil d'administration et de la liste des actionnaires, l'allocution prononcée le jour même par René VEILLON ainsi que trois pièces de monnaie et trois médailles religieuses. L'abbé Charles DEVIOT, curé de la paroisse bénit ladite pierre.

La construction des usines s'accompagne de celle des cités ouvrières situées rue Morval, au Bajeu ou encore sur la route de Cirey entre août 1901 et novembre 1902 devant accueillir les 300 ouvriers à venir. En 1902, Monsieur VEILLON achète à la commune une parcelle au lieu-dit « Vala » et y fait construire à ses frais une maison cossue qui deviendra la Fondation Veillon à partir de 1928.



Fin mai 1903, le maire est suspendu de ses fonctions de premier magistrat pour motif d'avoir transmis à un évêque l'expression de ses sentiments de respect et de sympathie. Ce n'est pas un cas isolé en cette période anticléricale du début du 20ème siècle. Le 21 juin, VEILLON est même révoqué de ses fonctions de maire par décret du président de la République. Mais il parviendra à jouer de son influence sur ses conseillers. En août, ils procèdent à l'élection d'un nouveau maire. René VEILLON est désigné par ses pairs mais ne peut être légalement éligible. C'est donc le Baron Jean de Klopstein qui endosse la charge municipale. Le 8 mai 1904, René VEILLON retrouve son poste de maire. A peine en place, il se heurte très rapidement aux instituteurs laïcs et leur inspecteur qui

souhaitent le retrait des crucifix des salles de classe. Il jouera au jeu du chat et de la souris avec l'inspecteur de Lunéville, dont il décline les invitations, concernant l'enlèvement des emblèmes religieux. Sa réaction est immédiate et en passant dans les classes, il déclare aux élèves :

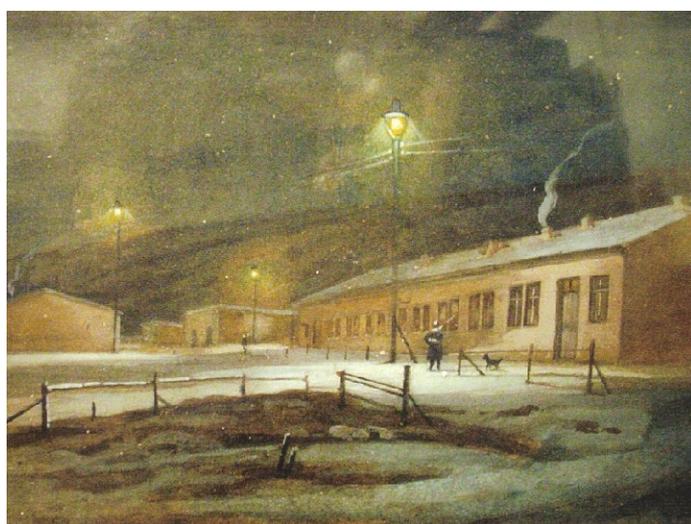
« Enfants, lorsque vous rentrerez dans vos classes en octobre prochain, levez les yeux, vous n'apercevrez plus le Christ, sous le regard duquel vos pères, vos mères, vos frères, vos sœurs ont été élevés. Vous avez pu le conserver à cette heure et vous êtes la seule école du département où il soit encore là. M. le baron de Klopstein, il y a deux ans, s'était fait un honneur de le remettre à la place qu'on lui avait enlevée, et qu'on a respectée jusqu'à présent. Ce n'est pas moi qui l'expulserai mais si vous ne trouvez plus le Christ, ce noble et saint emblème sous vos yeux, saluez-le aujourd'hui avec respect et emportez dans vos petits cœurs vaillants son souvenir entouré de fidélité et de vénération. »

Le bras de fer continue car le maire souhaite conserver la garderie, dirigée par des religieuses. A la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, le couple VEILLON accueille dans le parc de leur habitation la Grotte Notre Dame de Lourdes, qui se trouvait auparavant dans la cour de l'école. Le départ des religieuses en 1907 provoque de nouveau des remous entre le maire et le préfet concernant la location du presbytère jugé trop faible. C'est le préfet qui en déterminera le prix en mai de la même année. En mai 1907, René VEILLON est réélu pour la 4ème fois à son poste de maire ; de même qu'en mai 1912 pour un 5ème mandat.

A l'heure où éclate la 1^{ère} guerre mondiale en 1914, Le 14 août a lieu "la bataille de Badonviller". Les Allemands reculent, traversant Val et Petitmont. Le 15 août au matin, des éclaireurs français descendent de Petitmont et sont surpris par des Allemands dissimulés dans une tranchée : 14 officiers et plus de 200 soldats français trouvent la mort. Ils sont inhumés le lendemain. Quelques-uns furent enterrés dans le cimetière de Val, par les soins de René VEILLON, au prix de grands risques. Le même jour, à 13 h, les troupes françaises traversent Val et se dirigent vers Morhange et Sarrebourg où s'est replié l'ennemi. Le 23 novembre, les villageois quittent la commune. Les hommes non mobilisés comme le maire et le secrétaire de mairie seront pour la plupart emprisonnés à Rastatt en Allemagne d'où ils n'en reviendront qu'à la fin de la guerre, très diminués physiquement. C'est à cette époque que René VEILLON peindra 3 tableaux de sa captivité.



Grotte Notre Dame de Lourdes transférée en 1905 dans le parc des VEILLON



A la fin de la guerre, la reconstruction est en marche après les dégâts laissés par l'ennemi. En décembre 1919, René VEILLON retrouve son fauteuil de premier magistrat. Début janvier 1920, il est parrain de la moyenne cloche, qui donne le sol dièse et qui se nomme « Marguerite Marie ». Sa marraine est Mme ZELLER.

Trois mois plus tard, le 18 avril 1920, à son domicile, il décède des suites de sa longue incarcération. Quelques jours précédant son ultime départ, le 12 avril 1920, il a dicté à Maître ZIMMERMANN de Cirey son testament alors qu'il est encore sain d'esprit. Monsieur Frédéric d'Hausen rend hommage par ces quelques mots :



« Monsieur VEILLON vient de nous être prématurément enlevé. Sa santé, atteinte par les brutalités allemandes et les souffrances de la captivité, en était restée ébranlée à un point que son courage et sa résignation ne laissaient pas soupçonner. Il laisse à tous la mémoire d'un homme de bien et de devoir, de devoir social aussi bien que de devoir professionnel. Excellent ingénieur et organisateur, il avait réussi de préparer dans nos usines de Val-et-Châtillon un instrument de production de premier ordre que l'occupation allemande a complètement détruit. Monsieur VEILLON s'est vaillamment remis à l'œuvre de reconstruction si laborieuse, y consacrant ses dernières forces avec un courage et une ténacité qui appelle notre hommage ému et sincère. »

L'année suivante, Mme VEILLON reçoit le diplôme et la croix de Chevalier de la Légion d'honneur accordés à son époux à titre posthume. Sa veuve quitte la commune pour s'installer à Nancy. Elle cède gracieusement à la Société Cotonnière de Lorraine l'immeuble où elle vécut. Elle décède à Nancy en 1944.

En à peine un quart de siècle, les Veillon auront assurément marqué l'histoire du Val. Leur mémoire reste intacte. Ils sont tous les deux inhumés à l'entrée du cimetière du haut de la commune. Une anecdote raconte que chaque année, au moment de la Toussaint, un vieil homme vient fleurir la tombe en remerciements des bienfaits qu'ont prodigués le couple.

Sources :

- « Val-et-Châtillon, son passé, ses gens », « Histoire de l'industrie textile dans la vallée de la Haute Vezouze, les anciens Etablissements Bechmann et la Société Cotonnière de Lorraine » de Roger CORNIBE
- Saint-Cénéri-le-Gérei, Barbizon des Alpes Mancelles, éditions BVR de Benoît NOËL
- Association des Amis de Saint-Cénéri-le-Gérei et ses environs : <http://amisdesaintceneri.com/>
- Madame Elisabeth THOMAS pour les tableaux peints par René VEILLON en captivité et des photos de famille.
- Monsieur Rémi GERARD pour les cartes postales anciennes
- Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon pour le prêt du crédit photographique du tableau Bord de Sarthe à Saint-Cénéri-le-Gérei:
http://www.paysdalencontourisme.com/musee-beaux-arts-dentelle-alencon_784_fr.html

Olivier BENA

Hippolyte GERMAIN (1868-1953), mon trisaïeul

Dans la longue liste des maires qui se sont succédé à la tête de la commune, un d'entre eux retient particulièrement mon attention puisqu'il s'agit de mon arrière-arrière-grand-père, Hippolyte GERMAIN, premier magistrat de Val-et-Châtillon entre 1929 et 1935.

La famille GERMAIN n'est pas originaire du secteur. De génération en génération, elle s'est déplacée et s'est installée à différents endroits allant au gré des mariages mais aussi du travail. C'est dans les Vosges, plus précisément à Celles-sur-Plaine, que naît Hippolyte GERMAIN, le 28 novembre 1868. Il est le sixième enfant et dernier né des époux Joseph GERMAIN (1828-1895) et Catherine BOYE (1827-1899). Il a trois frères : Joseph, Jean-Baptiste, Edouard et deux sœurs Marie-Madeleine et Maria (décédée en bas âge).

Une clef du mystère reste encore à élucider : pourquoi et quand se sont-ils installés à Val-et-Châtillon. Le pourquoi paraît clair. C'est sans aucun doute à cause de l'attrait de l'usine textile Bechmann qui a renouvelé la population de la commune. Joseph et son frère cadet, Pierre GERMAIN (1830-1894), ont vécu dans le village. Le quand est plus difficile à déterminer mais quelques recoupements de dates de naissance et de mariage laissent penser qu'il s'agirait plutôt d'une venue dans les années 1870.

Le jeune Hippolyte fait la rencontre de Marie FRANCOIS, née à Allarmont dans les Vosges le 17 novembre 1868. Elle lui donne une première fille, Marie, le 4 janvier 1889. Le service militaire obligea le couple à reporter les noces jusqu'à la date du 20 mai 1893 où ils convolèrent en justes noces à Val-et-Châtillon. Trois autres filles agrandiront le cercle familial : Aline dite Alice, le 26 juillet 1897, Camille, le 27 avril 1901 et enfin Léonie, le 24 juin 1904.



Hippolyte GERMAIN.

Au tournant du 20ème siècle, il fait construire avec son beau-frère, Aloïs MAKAS, une grande maison rue Jean Mariotte. D'un tempérament autoritaire, il va régner en véritable « pater familias » car viennent rejoindre la famille, ses deux belles-sœurs, Céline et Léonie, sœurs restées célibataires de son épouse, son beau-frère, Aloïs MAKAS (1862-1932), veuf de sa sœur Marie-Madeleine (1855-1896) et leurs trois jeunes filles : Elisabeth Germaine (1884-1923), Marie-Madeleine (1890-1984) et Marie-Berthe (1893-1990).



Hippolyte GERMAIN exerce la profession de bonnetier, c'est-à-dire qu'il assurait la vente d'articles d'habillement en maille, et tout particulièrement des chaussettes. Ce sont ses trois filles cadettes, entre autre, qui tricotent les chaussettes avec des machines. Au même moment, la maison familiale est transformée en magasin et en auberge qu'il tient avec son beau-frère, Aloïs MAKAS.

A l'heure où éclate la Première guerre Mondiale, Hippolyte GERMAIN quitte le Val pour rejoindre le front. C'est en son absence, lors des premières semaines du conflit, que décède à l'âge prématuré de 45 ans, celle à qui il avait uni sa destinée, le 21 octobre 1914. Il ne pourra assister à ses funérailles étant loin du village. Il revient au Val mais comme le reste de la population, la famille est évacuée. Ils se rendront à Bar-sur-Aube puis à Bossancourt chez son frère Edouard GERMAIN dont le fils, Albert, est mort en 1915 au champ d'honneur.



Hippolyte GERMAIN et sa charrette



La place située devant la maison s'appelait autrefois Place H. Germain



La famille s'agrandira avec le mariage de ses filles. Il aura la joie de devenir 10 fois grand-père :



Trois des quatre sœurs GERMAIN : Camille (à gauche), Alice (à droite) et Léonie (assise)

– Marie (1889-1975) épouse le 26 septembre 1911, Alfred CAYET (1887-1943) à Val-et-Châtillon d'où quatre fils : Roger (1913-2001), Jean (1921-2004), Jacques (1923-2011) et Gaston (décédé en bas âge en 1928).

– Alice (1897-1979) épouse le 29 octobre 1921 Albert HETZEL (1896-1979) à Val-et-Châtillon d'où trois enfants : Robert (1919-2000), Yvonne (1923-2007) épouse VAUTHIEU et Renée (née en 1926) épouse CLAUDE.

– Camille (1901-1982) épouse le 10 novembre 1925 Guido MARTIGNONI (1901-1981) à Val-et-Châtillon, d'où une fille unique Lucette (1926-1932).

– Léonie (1904-1988) épouse le 25 septembre 1928 Lucien DARDAINE (1904-1982) d'où deux fils : Raymond (1931-2008) et Jean-Pierre (1943-2006).



Madame Hippolyte GERMAIN, née Marie FRANCOIS (1868-1914)

En mai 1925, Hippolyte GERMAIN est élu conseiller municipal sous la magistrature de Charles Joseph FARNER. Ce mandat d'entre deux-guerres est essentiellement consacré à la décision de construire une salle des fêtes pour la commune. En 1926, le toit pyramidal de l'église est remplacé par une flèche.

En mai 1929, le conseil municipal élu en 1925 est reconduit dans ses fonctions. Trois nouveaux conseillers sont élus: Messieurs Camille Parmentier (fondateur de la section locale du Club Vosgien), Marcel Masson, Camille Beuré en remplacement de Messieurs Joseph Dardaine, Joseph Parmentier et Pierre Bain. Le maire est M. Hippolyte Germain et son adjoint M. Louis Canaut. Plusieurs décisions sont prises : la place du Gymnase où se situe la salle des fêtes est renommée place du Maréchal FOCH, en hommage au héros de la Grande Guerre. L'aménagement de la salle des fêtes se poursuit : fourneaux, scène, sièges et éclairage. La réception des travaux de la salle des fêtes ont lieu en octobre 1929.

Plusieurs modernisations de la commune interviennent comme le prolongement du réseau d'éclairage public jusqu'à Nitra ou l'abonnement au service téléphonique par la mairie.

En février 1930, il devient Officier d'Académie par la ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, M. Pierre MARAUD, en sa qualité de maire pour les services éminents rendus à l'enseignement.



Remplacement du toit pyramidal de l'église

Hippolyte GERMAIN entretient des liens forts d'amitié avec le député-maire de Cirey-sur-Vezouze, Monsieur Georges MAZERAND. C'est lui qui dissuadera Hippolyte GERMAIN de ne pas démissionner de ses fonctions de maire en juillet 1932 pour raisons de santé. Monsieur Georges MAZERAND interviendra même en haut lieu pour obtenir la création d'un 2ème poste d'adjoint pour notre commune. Le maire pourra ainsi prendre un peu de repos. Hippolyte GERMAIN renonce également aux affaires familiales et les confie à ses filles. Ce n'est qu'en 1967 que le magasin fermera définitivement ses portes et quelques temps plus tard que la « maison Germain » sera vendue quittant ainsi l'escarcelle familiale.

Ce même mois de juillet 1932, le conseil municipal prend la décision de confier la construction de la future mairie, celle que nous connaissons actuellement à Monsieur Georges BIET, architecte surtout connu pour son travail avec Eugène Vallin dans le mouvement de l'école de Nancy. Il avait installé une agence à Cirey à la fin de la Première Guerre Mondiale pour participer à la reconstruction du secteur. La réception des travaux de construction aura lieu en octobre 1934. Pour la première fois, un marché d'approvisionnement voit le jour place du Maréchal FOCH et la buvette est ouverte pour les marchands de beurre et d'œufs. En mai 1935, à l'âge de 67 ans, Hippolyte GERMAIN abandonne les rênes de la commune et cède sa place à son ancien premier adjoint, Louis CANAUT.

Lors de la seconde guerre Mondiale, Hippolyte GERMAIN et sa famille restent dans la maison rue Jean Mariotte. Le 22 mai 1953, jour même de son 60ème anniversaire de mariage, il décède dans sa maison familiale dans sa 85ème année. Ce même jour, Madame Marie MASSON de la rue Molière décède également. Hippolyte GERMAIN repose depuis dans la tombe de famille au cimetière communal. En presque 85 ans d'existence, il aura connu les trois guerres au cours desquelles notre village et notre Lorraine n'auront pas été non plus épargnés.



Construction de la salle des Fêtes



Nouvelle mairie

Sources :

-Val-et-Châtillon, son passé, ses gens de M. Roger CORNIBE.

-Cartes postales de Val-et-Châtillon de M. Rémi GERARD.

-Documents familiaux prêtés par Mme Renée CLAUDE-HETZEL, ma grand-mère, dernière petite-fille vivante d'Hippolyte GERMAIN.

Olivier BENA

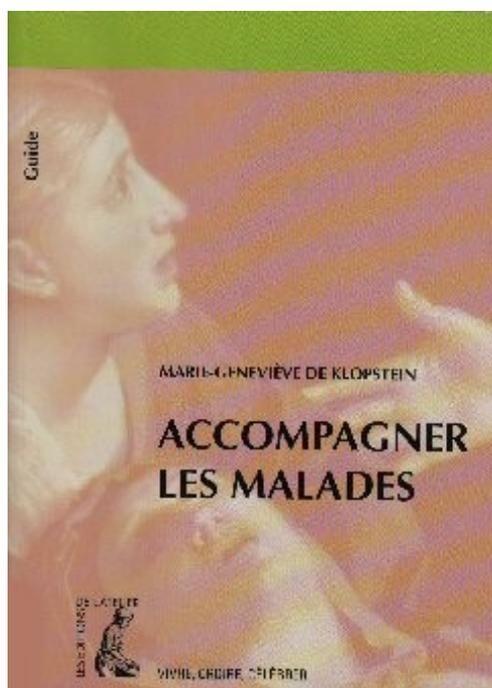
Décès de Soeur Marie-Geneviève de KLOPSTEIN (1938-2011)

Plusieurs reprises, déjà, les liens forts et historiques liant la commune avec la famille de Klopstein ont été évoqués dans ce bulletin municipal. Le 29 juillet dernier s'éteignait sœur Marie Geneviève de Klopstein dans sa 73ème année. Né le 7 novembre 1938 à Soulanges, dans la Marne, Marie-Geneviève est la deuxième enfant de Jehan de Klopstein (1908-1968) et de son épouse, née Charlotte de Lasteyrie du Saillant (1913-2000). Elle est la sœur de l'actuel baron de Klopstein, venu en visite à Val-et-Châtillon en juin 2008. Le 7 novembre 1962, le jour même de ses 24 ans, la défunte fait son entrée au noviciat à Versailles chez les sœurs Auxiliatrices. Elle y prononce ses premiers vœux le 5 septembre 1965. Entre cette date et 1969, elle effectue à Versailles des études d'infirmière et de soins des

malades. L'année suivante, elle gagne le centre de soins de Lyon pour parachever sa formation. Elle intègre ensuite le centre de soins de la clinique



Archette à Orléans. De 1972 à 1981, elle poursuit sa formation de cadre infirmière à Marseille. Son retour à Paris entre 1981 et 1983 lui permet de faire des études théologiques et pastorales. De 1983 à 1985, elle s'occupe de l'aumônerie de l'hôpital Eaubonne à Cergy. Puis, elle a en charge l'aumônerie du C.H.R. du Havre et est nommée déléguée diocésaine de la pastorale de la santé. Elle prend une année de repos à Versailles de 1992 à 1993. Elle assume ensuite la même charge à Cergy. Son année sabbatique à Cannes de 1999 à 2000 lui permet de rédiger son livre (voir encadré ci-dessous). Cette année se prolonge à Epinay-sous-Sénart avec un temps de recyclage de trois mois effectué en Italie. Elle revient ensuite à Paris en 2001 où elle fera du bénévolat dans les associations avant que n'apparaissent en 2006 les premiers signes de la maladie. Elle retourne à Epinay-sous-Sénart pour une période de trois ans avant d'entrer à la maison de retraite médicalisée de Quincy-sous-Sénart où elle a rendu son âme à Celui à qui elle avait donné sa vie, une vie pleine de rencontres, de responsabilités et d'amour pour les malades. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Sainte-Croix du Quincy-sous-Sénart avant son inhumation au cimetière d'Epinay-sous-Sénart. *Requiescat in Pace.*



Accompagner les malades
Collection Vivre, croire, célébrer - Les
éditions de l'Atelier, Paris 2000,
136 pages
<http://auxifrance.cef.fr/auxiC4e.htm>

A l'heure où j'écris ces lignes, j'apprends également le décès, le 22 septembre 2011, à Plounévez-Moëdec (22) de la comtesse François Urvoy de Portzamparc, née Marie de Colbert. Elle était la fille de Maxime de Colbert, marquis du Cannet (1900-1975) et de son épouse, née Renée de Klopstein (1907-1937). La défunte était la cousine germaine de sœur Marie-Geneviève de Klopstein. Sa sœur, Elisabeth, accompagnée de son époux, Jean-Luc Chantrel, était également venue à Val-et-Châtillon avec le baron et la baronne de Klopstein en juin 2008.

Merci à sœur Myriam BIGO pour son aide précieuse.

Olivier BENA

Monsieur l'abbé Jacques DARDAINE (1929-1966)

Jacques DARDAINE est né le 9 juillet 1929 dans la Grande Rue à Val-et-Châtillon. Il est le quatrième d'une fratrie de sept enfants qui naissent au foyer Monsieur et Madame DARDAINE. Il perd son père très jeune. Brillant élève sur les bancs de l'école primaire du village, il est couronné 1^{er} du Canton de Cirey-sur-Vezouze au Certificat d'Etudes Primaires.

En 1942, à l'âge de 13 ans et en plein milieu de la Seconde Guerre Mondiale, il entre au Petit Séminaire de Bosserville où il devait passer ses deux bacs. Il suit ensuite des études de philosophie et de théologie au Grand Séminaire de Villers-lès-Nancy.

En 1952, il doit interrompre ses études car il est appelé sous les drapeaux afin d'y effectuer son service militaire réglementaire, qui le conduit d'une part à Deux-Ponts en Allemagne et d'autre part à l'Ecole d'Officiers à Sète, d'où il sortit avec le grade d'aspirant. Il était également officier de réserve. Il retrouve ensuite le Grand Séminaire afin de parachever sa formation théologique.

Fidèle à sa vocation, il est ordonné prêtre diocésain en la cathédrale de Nancy le 4 juin 1955. Il célèbre sa Première Messe dans sa paroisse d'origine, à Val-et-Châtillon, en l'église Saint-Laurent, où se réunirent une foule d'habitants et les sociétés locales comme les pompiers, la Fanfare ou encore les Gas du Val.

Pendant onze années, il occupera différentes fonctions. Il est tout d'abord professeur à La Malgrange en 5^{ème}. Il aura en charge les communiant à la Malgrange à la grande satisfaction générale car il se donnait beaucoup de mal en tout. Il servira au moins deux ans de vicaire à Saint-François d'Assise, église proche de la Malgrange et récemment désaffectée.

En juin 1959, il est nommé vicaire en milieu ouvrier à Notre-Dame d'Homécourt.

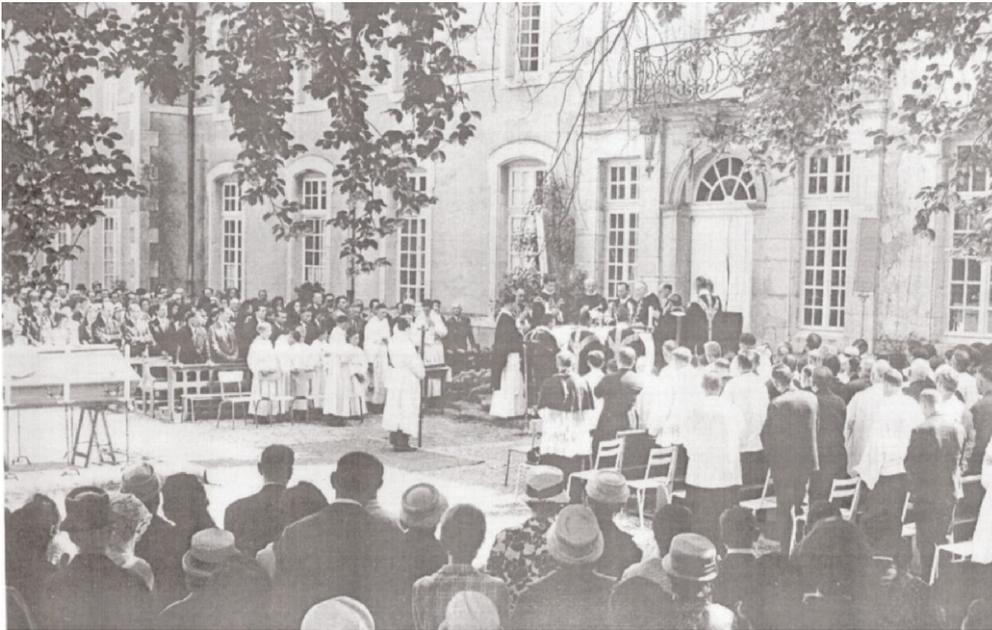
En 1963, il retrouve sa fonction de professeur et enseigne à la Maison des Apprentis de Bosserville. Il a ensuite en charge la cure d'Art-sur-Meurthe puis de Lénoncourt et de Bosserville en mars 1964.

Dans son premier bulletin paroissial, intitulé Ensemble, voici ce qu'il écrivait : « *Ensemble, parce que nous partageons « un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père » comme dit Saint Paul. Ensemble, nous avons travaillé à étendre le Royaume de Dieu et à mettre l'Eglise au service de tous* ». Ces mots, près de 50 ans plus tard, résonnent toujours dans notre actualité. Ce jeune prêtre dynamique sera à l'origine de la création d'une salle paroissiale, de la formation d'une chorale avec toute la jeunesse locale car il était doté de prédispositions à la musique. Il procédera même à la transformation d'un bâtiment communal en une salle des fêtes. Dès son arrivée à Art-sur-Meurthe, il saura très vite se faire aimer des paroissiens. En plus de ses nombreuses occupations dans ses trois paroisses, il était aumônier du M.R.J.C. (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne). Il aidait également l'aumônerie du C.E.G. de Dombasle.

Au milieu de l'été 1966, le dimanche 24 juillet, il annonça tout joyeux à ses paroissiens son départ avec ses deux neveux, Jean-Jacques et Pascal, pour un voyage en Autriche afin d'y trouver un peu de repos pendant une dizaine de jours. Malheureusement, la mort le guettait. Le 3 août suivant, alors qu'ils rentraient de leur villégiature, circulant sur une route assez étroite, la voiture de l'abbé Dardaine fut heurtée de plein fouet par un autre véhicule qui circulait en sens inverse et qui effectuait un dépassement. Très éprouvé par cette violente collision, le prêtre est transporté dans une clinique voisine puis à l'hôpital d'Ulm en Allemagne. Tantôt dit hors de danger, tantôt l'évolution du mal était inquiétante, la douloureuse



certitude que l'issue redoutable de la mort devait être envisagée arriva au cours de cette longue semaine pour ses proches et ses paroissiens. Après de pénibles souffrances, ses reins s'arrêtèrent de fonctionner laissant place à une crise d'urémie qui l'emporta le mercredi 10 août 1966, à 23 heures, jour même de la fête du martyr de Saint-Laurent, saint patron de l'église de Val-et-Châtillon dans la 37^{ème} année de son âge dans la 11^{ème} de son sacerdoce.



Aux premières heures du samedi 13 août 1966, le corps de l'abbé Dardaine fut ramené d'Allemagne et déposé dès 7h en l'église d'Art-sur-Meurthe. Dès ce retour, une procession interrompue de paroissiens se succéda afin de se recueillir. A 10h30, nombreuses étaient les personnes qui s'étaient massées devant la petite église, en compagnie de délégations venues d'un peu partout dont notamment de Val-et-Châtillon. Une centaine de prêtres de tout le diocèse étaient présents

avec les fidèles afin d'accompagner leur jeune confrère à sa dernière demeure. Trop petite afin d'accueillir la foule, la messe de requiem fut célébrée dans le parc de l'école des Marianistes par Mgr PIROLLEY, évêque de Nancy et de Toul, et douze autres prêtres. Sur son cercueil placé devant l'autel avaient été placés le surplis, le calice et la patène qui rappelaient la mission du défunt au milieu des hommes. La cérémonie fut empreinte du plus grand recueillement, exprimant combien la liturgie des Morts de l'Eglise catholique est pleine de consolation humaine et d'espérance spirituelle. Avant de chanter l'absoute, Mgr PIROLLEY prononça l'éloge du défunt : « *Notre affliction est inexprimable. Nous l'aimions et nous étions sûrs qu'il passait en faisant le bien. Il fut prêtre onze ans seulement et dans les apostolats les plus différents, on l'a vu jeune, actif, sensible, loyal, spontané, généreux, tout entier donné et d'autant plus donné qu'il était compris. Car c'est ici, au milieu de vous et à cause de vous, ses paroissiens, qu'il a donné sa vraie mesure.* ». Au nom des trois communes, le maire d'Art-sur-Meurthe déclara quelques phrases simples devant le cercueil de l'abbé Dardaine qui résumaient bien la sympathie qu'il dégagait et l'émotion que sa mort avait soulevée au cœur de la population. Il repose depuis au cimetière communal d'Art-sur-Meurthe.

Partout où l'abbé Dardaine est passé, il a laissé le souvenir d'un prêtre plein de qualités, ouvert à tous, se donnant tout entier à la mission qui lui était confiée. En souvenir de son généreux passé, la commune d'Art-sur-Meurthe lui dédia une rue, la rue de l'abbé Jacques DARDAINE. *Requiescat in pace!*



Sources :

- Mairie d'Art-sur-Meurthe pour la photographie de la plaque de la rue de l'Abbé Dardaine.
- Monsieur Marcel DARDAINE et Madame Odette ERHART pour leurs témoignages familiaux.
- Monsieur Jean Marie CARDOT, président des Anciens Elèves de La Malgrange et de Saint-Sigisbert pour ses recherches dans les archives.
- Monsieur Jean Pierre ANDRE, ancien instituteur d'Art-sur-Meurthe, qui m'a donné des adresses et Madame Andrée BRUNEL, paroissienne de Bosserville, qui a eu l'extrême gentillesse de me faire parvenir des archives de l'Est Républicain et une belle photo.

Olivier BENA

RETROUVEZ LES 19 NOMS DES RUES DE LA COMMUNE

P	E	E	H	R	N	I	L	U	O	M	T	Y	N	N
E	Q	S	T	L	O	Y	H	D	A	G	J	H	O	O
T	M	A	R	T	I	N	C	H	A	M	P	S	L	R
I	P	M	X	E	O	E	D	T	U	B	R	K	L	E
T	E	O	S	U	V	I	L	P	R	C	U	X	I	M
M	R	R	G	U	E	A	R	O	R	O	J	W	T	M
O	E	V	F	O	P	Y	R	A	S	E	S	K	A	A
N	U	A	N	I	T	R	A	T	M	U	E	O	H	G
T	M	L	M	O	L	I	E	R	E	N	A	Q	C	X
Y	B	G	R	A	N	D	E	R	U	E	A	E	G	I
E	R	E	I	L	O	M	E	S	S	A	B	E	B	A
R	I	X	U	A	I	I	P	P	W	F	T	X	J	M
I	C	E	R	R	E	T	E	Y	A	R	V	X	G	T
C	H	L	A	M	W	X	E	K	C	K	I	H	O	C
D	T	R	E	L	L	I	V	N	O	D	A	B	J	E

Les mots à trouver :

- BADONVILLER
- BASSEMOLIERE
- BEAUSOLEIL
- CHATILLON
- CIREY
- GRANDERUE
- JEANMARIOTTE
- MAIXGAMMERON
- MARTINCHAMPS
- MOLIERE
- MORVAL
- MOULIN
- NITRA
- PEREUMBRICHT
- PETITMONT
- RAYETERRE
- RAYEUX
- RONDPRE
- TRAVERSE

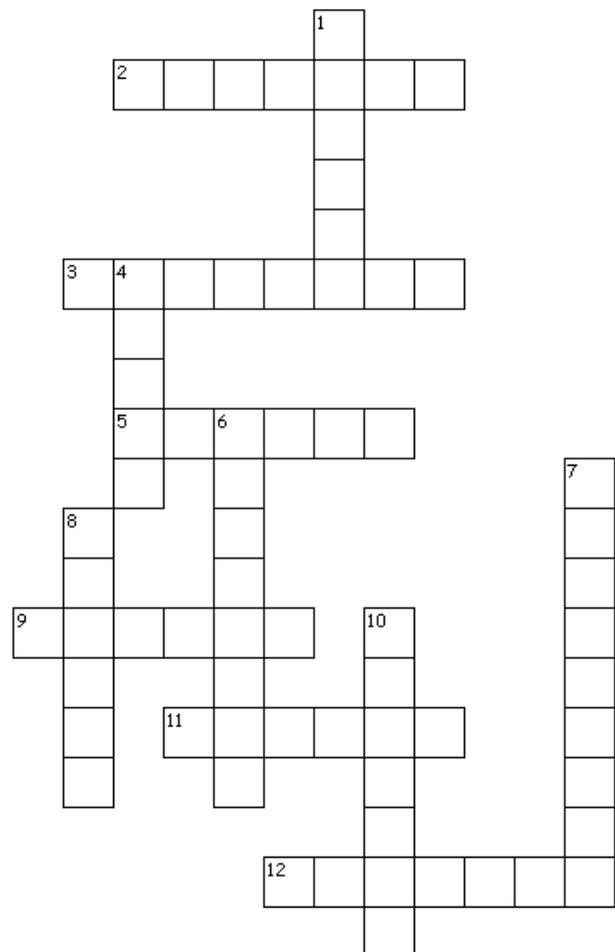
RETROUVEZ LES NOMS DES MAIRES DE VAL-ET-CHÂTILLON DE 1900 À NOS JOURS

Horizontal

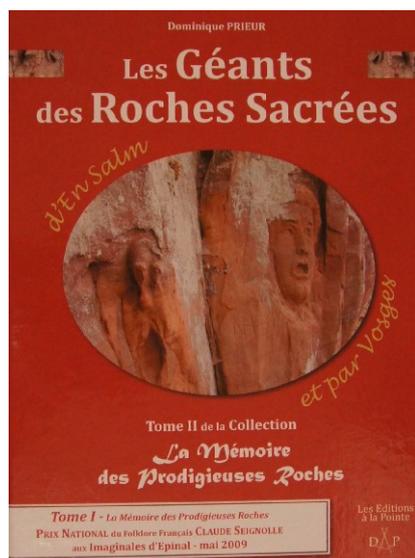
2. Maire de 1943 à 1971
3. Maire depuis 2007
5. Maire de 1977 à 1983
9. Maire de 1922 à 1929
11. Maire de 1985 à 2007
12. Devint Maire le 20-05-1900

Vertical

1. Maire de 1935 à 1943
4. Maire de 1971 à 1977
6. Maire de 1983 à 1985
7. Devint Maire le 30-08-1904
8. Maire de 1920 à 1922
10. Maire de 1929 à 1935



Idées de lecture



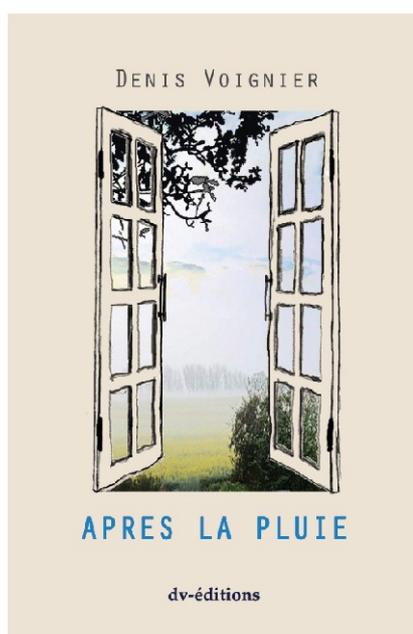
Les Géants des Roches Sacrées, par Dominique PRIEUR

Après avoir écrit le premier tome de la collection « La mémoire des Prodigieuses Roches », Dominique Prieur a sorti le tome 2, intitulé « Les géants des Roches Sacrées », en décembre 2010.

« Ce volumineux livre de plus de 600 pages, dans lequel de très nombreuses photos retracent les richesses de notre patrimoine, entraîne le lecteur à la découverte de l'histoire locale inédite à différentes périodes, il découvre tout au long du livre une saga historique de nos villages dont le fil conducteur est nos roches proches de chez nous.

Ce livre magnifique fait voyager le lecteur de Badonviller à Pierre-Percée et ses alentours, en passant par les vallées de la Vezouze jusqu'à Saint-Dié-des-Vosges tout en découvrant ces curiosités de la nature que sont les roches qui surgissent aux yeux des promeneurs ou randonneurs en des coins reculés, ignorés, oubliés de nos forêts. » (extrait de l'*Est Républicain*)

Les Editions à la Pointe.



Après la pluie, par Denis VOIGNIER

Chaque année, 40 000 enfants disparaissent dans notre pays. À l'échelle planétaire, ce chiffre peut être multiplié par cent. Quatre-vingt-quinze pour cent de ces disparitions sont dues à des fugues ou à des circonstances accidentelles imprévisibles. Mais ils sont trop nombreux – un seul serait déjà de trop – ceux qui vivent un enfer dans les milieux de la prostitution, au travail forcé, au sein des guerres, ou victimes du trafic d'organes et de l'esclavage. Ce roman est une fiction, mais il ne doit pas faire oublier que le thème abordé ici n'est pas une vue de l'esprit ou simplement imaginaire.

Jeremy, 5 ans, a été enlevé lors d'une banale partie de pêche. Trois années plus tard, alors qu'Ann Cawley, sa mère, le considère comme définitivement perdu, un collaborateur, Paul Bayles, lui apprend avoir peut-être vu l'enfant. C'est un choc, mais aussi un nouvel espoir qui se présente à cette femme désespérée mais volontaire. Le chemin est long et difficile, périlleux aussi. L'enquête initiale n'a-t-elle pas été bâclée ? Par qui ? Pourquoi ? Qui donc veut éliminer la jeune femme et son compagnon ? Quel personnage tire, dans l'ombre, les ficelles de ce monstrueux trafic d'enfants ? Dans les magnifiques paysages du Pays de Galles et des Highlands écossais, la mort rôde et le malheur transpire...



Attention Amour ! , par Annie JOURDAIN

« Annie Jourdain en résidence secondaire à Val-et-Châtillon, s'est transformée en écrivain en publiant un livre « Attention Amour ! ».

Professeur en didactique des langues en Chine, au Soudan et au Japon où elle a commencé à penser à l'écriture de ce livre en 1995 en voyant ses amies japonaises se faire de l'amour une idée différente de la sienne. Puis son expérience en Chine lui a permis de truffer ce livre d'informations utiles et drôles pour ceux qui font des affaires avec les Chinois.

Elle a écrit ce livre comme les nouvelles, les pièces de théâtre et les chansons qu'elle créait pour ses étudiants de Chine, du Soudan et du Japon.

C'est un livre qui donne envie de mettre en scène les deux héroïnes japonaises jalouses l'une de l'autre, la mère indigne, l'épouse élégante et perverse, le mari chinois, le beau-frère français passionné de motos. » (extrait de l'*Est Républicain*).



*Madame le Maire, les Adjointes,
les Conseillers municipaux et
le Personnel communal
vous présentent leurs
meilleurs vœux
pour la nouvelle année !*



Nocturne inspiré

*Où te caches-tu, ô notre village ?
Dans la pénombre de quelques bois
Ton clocher émerge, bien droit.
Ce clair-obscur nous met en émoi
Et nous inspire de nouvelles lois :
Tu as besoin de couleurs de choix.
Alors proposition :
Toute famille désirant parrainer
un arbre coloré pourra s'inscrire
lors d'une réunion d'explication
en février 2012. Nous vous préviendrons !*